

Economie capitaliste :

UN BANG BIG ?

«Menace d'une rechute dans une grosse dépression?» titrait la conservatrice... et zurichoise NZZ, ce 22 janvier 1987. Ce type de jugement se fait dans un climat où la bourse américaine (Dow Jones) crève le plafond et où le dollar perce le plancher. Drôle d'ambiance... de fin de règne.

Aujourd'hui, contrairement à quelques mois, personne — à l'exception de ceux ne disposant même pas d'une perspicacité lilliputienne — ne doute qu'une récession de l'économie capitaliste est prête à voir le jour. On babille autour de sa venue au monde. On devrait plutôt discuter sérieusement sur son ampleur. Nous croyons que tous les ingrédients d'une ample récession sont là, ce qui accentuera le rythme et la brutalité des politiques de restructuration industrielle, de réorganisation du travail, d'austérité.

Pourquoi, ces dangers d'une dépression (profonde récession) et d'une relance de batailles protectionnistes secouant le marché mondial existent-ils? Enumérons quelques éléments.

- * L'examen des récessions (chute de la production industrielle) surgies dans l'économie capitaliste internationale (1967, 1969-1970, 1974-1975 et 1980-1982) aboutit à un constat : chacune a touché plus de pays, a été plus profonde et chaque relance plus hésitante; aucune des récupérations n'a permis de retrouver toute la vigueur du cycle précédent.

- * Le déclin cyclique de l'investissement industriel fut chaque fois plus prononcé. Et, fait plus significatif, lors des reprises, l'utilisation des capacités de production (des machines) n'a pas touché les sommets atteints lors du pic de la relance précédente, pour l'ensemble des principales économies impérialistes.

- * Le taux et le nombre de chômeurs n'ont fait que grimper à l'occasion de chaque nouvelle récession. Jamais, le nombre de chômeurs n'est retombé en-dessous du point le plus bas atteint dans la relance antérieure. L'explosion la plus brutale du chômage s'est effectuée dans le "tiers monde" depuis 1979-1980.

- * Le pouvoir d'achat des salariés a commencé à stagner ou à décliner (aux Etats-Unis, depuis 1973). Il fut rongé, d'abord, par l'inflation. La réduction de l'inflation fut faite au prix de la récession de 1980-1982. La politique de blocage des salaires a pris la relève, lorsque le rongeur des salaires, l'inflation, s'est fait moins agressif.

- * La redistribution des cartes entre les puissances impérialistes (Etats-Unis, RFA, Japon) exacerbe les conflits de politiques économiques et monétaires (voir les mesures protectionnistes des Etats-Unis, la bataille autour de la chute du dollar et de la réduction du déficit budgétaire américain) et fragilise la politique économique du "monde occidental".

- * Les mésaventures de l'économie réelle (investissements et rentabilisation de ces investissements, emplois, pouvoir d'achat) ont conduit à l'aventure dans la sphère de l'économie financière : une explosion de spéculations diverses et d'opérations financières plus que téméraires avec les périls de crash qui en découlent.

Tout cela pourrait bien aboutir à un Big Bang... dans les années à venir. Tout cela a le goût de ce qui s'est passé entre les années vingt et trente. Ceux qui croient que le capitalisme a disparu à l'avantage d'une "société post-industrielle" vont se retrouver face à face, brutalement, avec les manifestations du bon vieux capitalisme !

La Brèche

L'ACCORD POUR LE TRAVAIL CONTINU D'ETA-MARIN – FTMH :



L'AIDE SUISSE AU NICARAGUA :

QUI «POLITISE» L'AIDE?

Week-end femmes du PSO :

MARXISME ET FÉMINISME

Marxisme et féminisme : deux concepts aux relations conflictuelles et tumultueuses mais néanmoins complémentaires ? La question se pose pour toutes les femmes féministes, actives pour l'émancipation des femmes, pour l'égalité et membres en même temps d'une organisation aux traditions marxistes. Pour essayer d'y répondre, la commission femmes du PSO a invité toutes les femmes du parti à en débattre lors d'un week-end en décembre de l'année passée.

Nous étions plus d'une trentaine à discuter avec Frédérique Vinteuil, auteur d'écrits sur "marxisme et féminisme", qui nous fit un exposé historique et analytique de l'évolution parallèle, liée ou opposée — suivant l'époque, le pays, l'organisation ou les personnes — de ces deux théories. Du côté des marxistes, les deux classiques, Marx et Engels, expriment indiscutablement une avance dans la prise de conscience de l'oppression des femmes. Mais leurs limites aussi sont bien réelles. Engels est très sommaire sur l'origine de cette oppression et mélange des concepts très différents, tels que la matrilinéarité et le matriarcat. Marx, lui, reste confiné au cadre du capitalisme qui nie toute valeur productive, et même l'utilité sociale, du travail ménager et d'éducation. En outre, l'oppression des femmes ne découle pas exclusivement des rapports de production ni simplement de la fonction de la famille et de la position d'infériorité des femmes dans cette institution sociale.

Le rôle de la famille est complexe et dépasse la fonction de courroie de transmission de l'héritage, car elle remplit surtout un certain nombre de besoins psychologiques, sociaux et relationnels.

Ces fonctions-là, sur lesquelles les féministes des années soixante et soixante-dix ont beaucoup insisté, expliquent son maintien envers et contre tout.

Mais qu'est-ce qui détermine finalement la situation d'infériorité des femmes ? Actuellement les réponses ne sont encore que des tentatives. En Allemagne, de nouvelles théories sont en circulation. Maria Mies, Claudia von Werlhoff, entre autres, cherchent la cause de l'inégalité dans la division de la

LES PAUVRES SONT LA RICHESSE
DE L'ÉGLISE. VOILÀ POURQUOI
L'AVORTEMENT
EST UNE FOULE



société en deux sphères de production, dont l'une est celle où travaillent les femmes et les paysans du tiers monde. Elle est caractérisée par sa précarité et sa mauvaise rémunération et pré-suppose une deuxième source d'existence, soit le revenu du mari, soit celui des produits de la terre. Cette sphère aurait tendance à toucher des couches de plus en plus larges, et dans les pays industrialisés et dans le tiers monde. La flexibilisation en cours donne certainement du poids à leur théorie. Malheureusement, celle-ci est aussi extrêmement manichéenne et, finalement, empreinte de réductionnisme biologique, en faisant

de "l'homme blanc" le colonisateur des dernières ressources de la terre : les femmes.

Christel Neusüss essaie d'élargir la notion du travail. Elle attribue à Marx la négligence des efforts psychologiques et émotionnels dans la caractérisation du travail. Ce en quoi elle oublie la théorie de l'aliénation et, plus fondamentalement, à mon avis, elle confond description des rapports de la société capitaliste avec leur justification. Mais certaines de ses réflexions valent la peine d'être méditées.

Bref, autant le marxisme, et surtout ce que le mouvement ouvrier en a fait par moments, a des lacunes, autant les nouvelles théories féministes n'apportent pas encore une réponse satisfaisante à la discrimination millénaire des femmes. Mais tous les deux peuvent nous apprendre beaucoup. Et bien que ce serait réconfortant, la théorie féministe socialiste cohérente et complète n'est pas pour demain.

Brigitte Clot

APPRENDRE L'ESPAGNOL A GRANADA

Des camarades et sympathisants de la LCR (section de la IV^e Internationale dans l'Etat espagnol) — enseignants au chômage — ont monté une coopérative d'enseignement, qui organise des cours de langues. Pour des informations plus détaillées, écrire à :
Librairie La Taupe
case 858
1211 Genève 3.

CAHIERS d'étude et de recherche



LA REVOLUTION CHINOISE

Pierre Rousset

Tome 1 : La Deuxième révolution chinoise et la formation du projet maoïste

Institut International de Recherche et de Formation

Le numéro des Cahiers d'Etude et de Recherche est paru. Il s'agit de la première partie d'une étude sur la révolution chinoise, par Pierre Rousset. Le texte, version remaniée d'un cours donné à l'école marxiste internationale d'Amsterdam, traite principalement de la Deuxième Révolution chinoise, celle de 1926-1927, qui finit dans les désastres de Sahghai, Wuhan et Canton. Une brève introduction en forme de chronologie sur la révolution bourgeoise inachevée de 1911 dirigée par Sun Yatsen, des détails peu connus sur la période 1921-1924 de collaboration effective entre le Parti communiste chinois et le Kuomintang, et une analyse des séquelles de la défaite, notamment de la formation des zones rouges dites soviétiques et de l'ascension de Mao au sein du PCC, fournissent un complément utile aux textes de formation classiques de notre mouvement (le recueil de textes de Broué, les écrits de Trotsky, le livre de Harold Isaacs). Cette première partie expose le projet maoïste tel qu'il s'élaborait au début des années trente. Dans la deuxième partie, l'auteur examinera dans quelle mesure ce projet a pu s'appliquer à la réalité chinoise des années quarante et contribuer à la victoire de 1949.

A commander à :
CER/NSR, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, France.
8 francs suisses.

SOMMAIRE

EDITORIAL

Economie capitaliste : un bang big ? 1

POLITIQUE

Tamouls menacés d'expulsion : le scandale ! 3

Dans le bâtiment : la lutte pour les 3 o/o 3

SOCIAL

Lettre de syndicalistes sur l'accord ETA-Marin : victoire ou défaite ? Lettre ouverte 4-5

Nouvelle pauvreté : une forme du capital 9

DOSSIER

Aide suisse au Nicaragua : qui "politise" l'aide ? 6-7

EN DISCUSSION

Une alternative en Suisse : "un projet fascinant", contribution du GRAS 8

Satiricon 8

INTERNATIONAL

Afrique du Sud : sonner le tocsin 10

Israël et l'Afrique du Sud 10

La terreur blanche 10

A LIRE

Le dernier casse de Nénesse-le-Rouge. Suspense... 11

L'ÉVÉNEMENT

Dans le tiers monde : la destruction de l'environnement 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.-
une année, enveloppe fermée 65.-
une année, étranger (Europe) 80.-
abonnement de soutien 100.-
abonnement d'essai (7 num.) 13.-
(au lieu de 17 fr. 50)

Rédaction, administration :

La Brèche
3, rue Chaucrau
1003 Lausanne
021/ 20 98 49
CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique
vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche

case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47

case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds

case postale 28, 1700 Fribourg 6

case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02

3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91

case postale 82, 1020 Renens VD 1

case postale 1532, 2002 Neuchâtel

case postale 485, 1400 Yverdon

Expulsion des Tamouls : DES PROTESTATIONS

En plus des nombreuses protestations d'organisations nationales et internationales contre l'expulsion des Tamouls (voir notre colonne en p. 3), voici encore d'autres réactions.

A Bienne, 26 personnalités du monde politique biennois (dont deux conseillers municipaux permanents, deux non permanents et le président du Conseil de ville) ont affirmé leur opposition au renvoi des Tamouls lors de la séance du Conseil de ville, le mercredi 21 janvier. Dans une lettre de soutien (signée notamment par Marie-Thérèse Sautebin, conseillère de ville PSO, et Sylvianne Zulauf, députée PSO), ces 26 signataires apportent leur appui à l'exécutif du canton de Berne de ne pas exécuter l'ordre de renvoi.

A Berne, la section du PSO a fait paraître le communiqué suivant :

"Le PSO est consterné par la décision du Conseil fédéral d'appuyer la politique intransigeante de Mme Kopp et de son délégué aux réfugiés Peter Arbenz. Trente Tamouls — d'après Arbenz bientôt cent — expulsés vers la région sud du Sri Lanka, alors que de nom-



breuses organisations nationales et internationales ont apporté la preuve que leur vie est en danger là-bas. Cette décision fédérale montre le cynisme des autorités de Berne. Le PSO se solidarise avec tous ceux et celles qui s'engagent pour empêcher ces expulsions, en particulier avec Mme Ursula Bäumlén dans sa grève de la faim de protestation. Le PSO s'engage pour que le mouvement de solidarité avec les requérants d'asile en Suisse s'élargisse et se renforce afin de s'opposer à toute expulsion et faire échouer la révision du droit d'asile le 5 avril prochain."

Tamouls menacés d'expulsion :

Trente-deux Tamouls menacés d'expulsion, bientôt cent vraisemblablement. Voilà le programme fédéral. "La situation à Sri Lanka justifie parfaitement la décision de renvoi", rassure Peter Arbenz, le délégué aux réfugiés. Ab bon ! Alors quand Amnesty International, le HCR, les Oeuvres d'entraide, les trois Eglises de Suisse et bien d'autres encore protestent contre cette décision de renvoi, ils se trompent tous... ? Quelques exemples. Amnesty a répertorié la "disparition" de 272 personnes au cours des vingt derniers mois, "pour la plupart des jeunes d'origine tamoule" (Le Monde, 11 septembre 1986). Dans son dernier rapport, elle fait état de "l'usage répandu de la torture sur les détenus politiques", causant la mort de plusieurs d'entre eux. Des pratiques d'ailleurs encouragées par le gouvernement sri-lankais. A telle enseigne que, lors de la première réunion à La Haye (avril 1986) des pays européens et du Canada à propos du dossier des réfugiés, une des décisions fut justement de suspendre tous les renvois de Tamouls. Mais la réponse fédérale est d'une déconcertante simplicité. D'après Arbenz en effet, ses services sont mieux informés qu'Amnesty International ou même le Haut-Commissariat aux réfugiés. CQFD. Dès lors, tout est permis. Et de toute façon, reconnaît Mme Kopp dans une interview à 24 Heures (17 avril 1986) : "On renvoie (...) aussi lorsque les droits de l'homme dans le pays sont menacés. Sinon, on ne pourrait plus renvoyer personne."

Le scandale !

Voilà bien le hic. Berne n'en a cure du danger encouru par les Tamouls ou autres candidats à l'expulsion. "L'application de la décision de renvoi constitue une question de principe." Dixit l'officier Arbenz. Ceci d'autant plus à deux mois de la votation sur la révision de la loi sur l'asile. D'où sont extrême intransigence. Mais en même temps, le Conseil fédéral tente d'apparaître comme un "moindre mal raisonnable" face au lancement par les Républicains de Schwarzenbach, soutenus par Vigilance, d'une initiative Pour limiter l'accueil de réfugiés. En réalité pour supprimer le droit d'asile puisqu'il ne serait accordé que temporairement aux seuls Européens, à l'exclusion des réfugiés extra-européens (la grande majorité), Turcs compris ! Une aile "ultra" de l'UDC (Union démocratique du centre) semble avoir influencé les initiateurs... Par ailleurs, mais toujours dans le bloc bourgeois, les femmes et les jeunes du PDC (Parti démocrate-chrétien) ont, eux, annoncé leur opposition à la révision du droit d'asile. Ce qui montre que l'affaire n'est pas encore dans le sac. Aussi le Conseil fédéral fait-il semblant d'être au milieu : entre les défenseurs intransigeants du droit d'asile et l'extrême droite xénophobe. L'intermédiaire Arbenz le dit noir sur blanc : "Nous sommes continuellement soumis à des pressions. Il y a les gens qui ne pensent qu'aux requérants d'asile et ceux qui voudraient en diminuer le nombre, voire les éliminer entièrement." (L'Hebdo, 22 janvier 1987.) Cette opération "juste milieu" cache mal cependant le vrai objectif : faire avaler la révision de la loi et continuer tranquillement le démantèlement.

Et le Parti socialiste dans tout ça ? Il s'en lave les mains, comme Pierre Aubert, président de la Confédération, précisant bien que le dossier des Tamouls est exclusivement de la compétence des services de Mme Kopp. Autrement dit, on cautionne cette politique d'expulsions... Quand on ne l'appelle pas de ses vœux, à l'exemple de Bernard Ziegler, le "Monsieur Kopp" de Genève. Reste alors une question pour le PS. Peut-il à la fois être sérieusement partie prenante du référendum contre la révision et maintenir des magistrats cantonaux et fédéraux qui cautionnent, voire encouragent, la politique fédérale de destruction du droit d'asile ? Il faudrait, comme qui dirait, choisir son camp. Et beaucoup l'ont fait. En témoignent les multiples protestations contre l'expulsion des Tamouls et la probable mise sur pied par une série d'organisations d'une manifestation le 13 février prochain à Berne, à l'occasion de la deuxième réunion des pays européens et du Canada consacrée aux réfugiés.

Pietro Boschetti

Dans le bâtiment :



Les locaux de la Fédération vaudoise des entrepreneurs occupés pendant plusieurs heures par une centaine de travailleurs du bâtiment, le 17 décembre dernier à Lausanne. Au même moment à Yverdon, 250 autres travailleurs quittent leurs chantiers à la pause et défilent dans la rue. Ces deux actions, décidées lors d'assemblées de la FOBB (Syndicat du bâtiment et du bois), visaient à appuyer la revendication d'une revalorisation de 3 o/o des salaires que la Société suisse des entrepreneurs (SSE) s'obstine à refuser.

A la fin de l'année, le syndicat a obtenu la réadaptation des salaires au coût de la vie et une compensation due à la baisse de l'horaire de travail. Ces deux points, acquis conventionnellement, représentent une augmentation horaire de 25 ct. à 30 ct. Les assemblées professionnelles ont alors décidé d'exiger une revalorisation des salaires de 3 o/o. La dernière augmentation réelle se perd en effet dans la nuit des temps et l'année en cours s'annonce plutôt florissante. A fin 1986 par exemple, les carnets de commande étaient d'ores et déjà pleins jusqu'à mi-1987. Aucune raison donc pour différer encore cette revalorisation.

Non, non et non

Mais la SSE refusa absolument d'entrer en matière, trop contente de profiter d'une situation exceptionnelle. Car, en plus de connaître une conjoncture particulièrement favorable (cf. tableau), elle pratique des salaires qui situent la construction au 25e rang des 30 branches économiques reconnues par l'OFIAMI. En clair, les salariés du bâtiment ont touché, en 1985, 7,5 o/o de moins que leurs collègues des autres secteurs ; 10,8 o/o même si l'on compare à l'industrie... Pour le plus grand bien des profits patronaux ! Des profits promis à un bel avenir, comme le confirme une étude du Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique de Zurich (KOF) : "... dans la construction et le secteur tertiaire, les bénéfices augmenteront une nouvelle fois (en 1987) et, en 1988, les reculs s'y tiendront dans de très étroites limites" (Journal des Associations patronales, 51/52, 18 décembre 1986).

Cette "bonne santé" se manifeste entre autres par un accroissement sensible des rythmes de travail : plus de boulot, mais moins de personnes occupées. "On le constate aussi au niveau du respect tatillon de l'horaire de travail, explique Jean-Paul Rossier, délégué syndical permanent. Il y a probablement peu de professions où on fait respecter à ce point l'horaire de travail. Sur les chantiers, aucun travailleur ne se

permettrait d'arrêter son boulot à midi moins une ; ils posent les outils à midi, pas une minute avant."

Réactions syndicales

L'assemblée nationale des délégués de la FOBB, après le rejet des 3 o/o par la SSE, a décidé d'une campagne pour faire pression. "Puisqu'on n'obtenait rien nationalement, raconte Jean-Paul, on a mis le paquet sur les conventions cantonales. Mais à nouveau on s'est heurté à l'intransigence patronale, ce qui bien sûr a fait croître la mauvaise humeur. On le ressent très bien en visitant les chantiers : la plupart des travailleurs ne se contenteront pas des 30 ct. d'augmentation." D'où la mise sur pied des deux actions précédemment citées. "On a tout de suite vu la différence dans la participation aux actions. Pour l'action de Lausanne, c'est-à-dire le débrayage et l'occupation des locaux patronaux, nous avons eu une très bonne participation alors même que nous avons mobilisé pendant à peine une semaine et uniquement à travers les assemblées et les comités." Voilà qui promet pour la suite car, précise Jean-Paul, "cette lutte pour les 3 o/o est en fait le point de départ de la campagne pour le renouvellement, à fin 1987, de la convention collective."

ment, à fin 1987, de la convention collective."

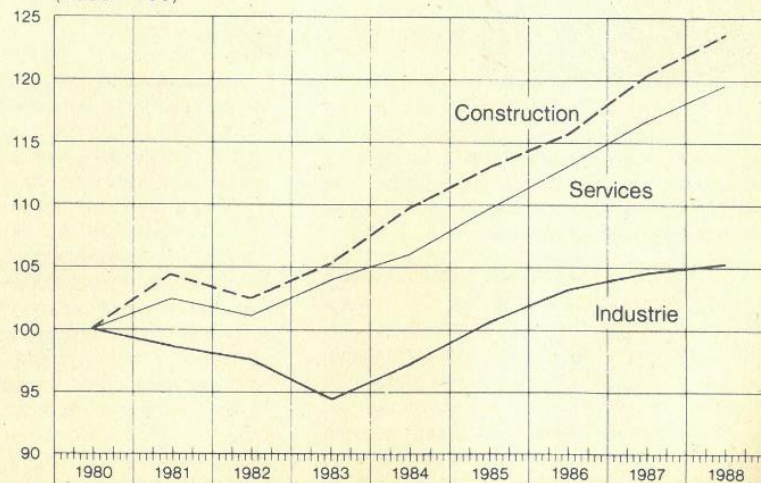
Un Comité romand d'action dans la construction discute déjà des futures mesures à prendre. Une première échéance sera la fin mars, au moment du retour des saisonniers. "Nous voulons absolument associer les travailleurs saisonniers à notre mobilisation. Pour faire le poids, notre campagne doit avoir lieu au printemps et à l'été (les pourparlers pour la convention commencent en septembre, réd.). De toute façon, les saisonniers ne sont mobilisables qu'en début d'année car ensuite, ils sont sous la menace du renouvellement ou non de leurs contrats de travail."

Pour mener cette importante campagne, la FOBB ne part pas de rien. Elle dispose d'un haut taux de syndicalisation : plus de 50 o/o dans la construction (génie civil et maçonnerie). C'est aussi le fruit d'un long travail d'implantation sur les chantiers, bastion du syndicat. "Le délégué permanent de la FOBB, explique Jean-Paul, va quotidiennement sur les chantiers où il contrôle l'application de la convention collective (horaire, salaires, hygiène...). Il y a peu de secteurs économiques où le syndicat est aussi présent pour discuter de tous les problèmes que rencontrent les travailleurs. Dès qu'il y a un problème ou conflit, la référence obligatoire c'est le syndicat."

La lutte pour les 3 o/o ne fait donc que commencer. Les premières actions réussies de la fin de l'année montrent qu'il y a là matière pour une mobilisation plus substantielle. Un premier pas pour préparer les futures échéances.

P. Girardet

Création de richesse en valeur réelle par secteurs économiques (1980 = 100)



(Source : Journal des Associations patronales, 51/52, 18 décembre 1986)

Des syndicalistes sur l'accord ETA-MARIN :

VICTOIRE OU DÉFAITE ?

Il y a quelques semaines, *La Brèche*, puis le quotidien de La Chaux-de-Fonds *L'Impartial* révélaient le contenu d'un accord entre la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) et l'entreprise horlogère neuchâteloise ETA. Un accord présenté par leurs artisans — Gilbert Tschumi, secrétaire central FTMH, et Christiane Brunner, présidente du SSP/VPOD — comme "révolutionnaire". En fait, un accord sur le dos des travailleurs/euses, qui travailleraient la nuit et le dimanche; un accord qui augure bien mal de la nouvelle loi sur le travail que concoctent le Conseil fédéral et le patronat.

Une polémique sur cet accord a commencé. A. Gavillet, ancien conseiller d'Etat du canton de Vaud, peu suspect d'extrémisme, a mis en question cette promesse de "semaine des quatre jeudis"! Pierre Schmid et Ruth Dreifuss lui répondent en première page de *La lutte syndicale* (14 janvier 1987).

Nous publions ici de larges extraits de la contribution de plusieurs responsables syndicaux, qui analysent cet accord, en dévoilent les "dessous" et expliquent quelle orientation devrait prendre une politique syndicale solidaire. Un dossier s'ouvre... il est loin d'être clos.

Derrière les apparences

La première victoire "fondamentale" dont se targue la FTMH est l'obligation faite aux patrons de négocier toute dérogation à l'horaire normal. C'est sans doute positif en soi. Mais ce qui compte en définitive est le résultat qui découle de ce droit. Dans le cas d'espèce, selon la FTMH, cet accord permet — deuxième grande victoire — une percée décisive vers un aménagement souhaitable et contrôlé du temps de travail, avec des horaires "mirobolants" pour la Suisse: — équipes de jour alternantes entre le matin et l'après-midi: 35 heures, — équipes du matin: 40 heures, — équipes d'après-midi (jusqu'à 22h): 32,5 heures, — équipes uniquement de nuit: 30 heures. Un examen de l'accord qui va au-delà des belles apparences soulève de graves réserves:

* L'accord prévoit le travail 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dimanche et jours fériés compris, alors que cela n'est pas nécessaire pour des raisons techniques ou sociales, mais uniquement pour des raisons de profit privé. Les patrons d'ETA ont ainsi obtenu l'essentiel de ce qu'ils voulaient lorsqu'ils ont engagé la bataille contre l'interdiction faite aux femmes de travailler la nuit dans l'industrie.

* Les diminutions précitées du temps de travail se font au prix du sacrifice des primes d'équipe. (...) Il est sans doute bon en soi que les syndicats donnent la priorité à la réduction du temps de travail par rapport à la compensation avec des primes pour les désagréments des horaires irréguliers. Mais le tout est de savoir à partir de quelles conditions de départ. Or, les salaires de base chez ETA sont bas, voire pour les femmes même scandaleusement bas. Ils varient entre

1500 francs et 2200 francs pour les femmes et entre 2200 francs et 2600 francs pour les hommes. On imagine facilement qu'avec de tels salaires, les primes, surtout pour ceux et celles qui ont charge de famille, constituent une part irremplaçable du salaire. (...)

* L'accord introduit une autre idée nouvelle: le travail régulier du dimanche. (...) Pour rendre caduc le veto de l'OFIAMT, ETA et la FTMH prévoient qu'"au lieu de 3 équipes au boulot le week-end", il y en aura probablement 4, "avec des horaires aménagés de manière à permettre un nombre suffisant de dimanches fériés" (G. Tschumi). Cette adaptation ne change rien au fond de l'affaire. Pour reprendre les termes de l'éditorial de Roland Conus, vice-président de la FTCP (*Germinal*, décembre 1986): "Est-il admissible que dans une société développée comme la nôtre, on fasse travailler du personnel le dimanche alors que ce n'est pas socialement indispensable? Nous ne pensons pas."

La FTMH estime là aussi que c'est un progrès d'avoir obtenu qu'il y ait un groupe de travailleurs qui travaille la semaine et un autre groupe, restreint, qui travaille le week-end (avec pour corollaire des journées de travail très longues). Mais est-ce véritablement un progrès que de sacrifier les intérêts à long terme d'une couche de travailleurs pour réduire les désagréments des autres? D'ailleurs, l'accord n'exclut pas la constitution d'équipes tournantes 7 jours sur 7, y compris le dimanche. De nombreux hommes ont déjà été engagés à ETA avec un contrat

qui prévoit le travail en équipes tournantes 7 jours sur 7. Si l'accord entre en vigueur, rien n'exclut qu'il leur soit appliqué, même s'il y aura aussi des équipes spécifiques du week-end. Autre particularité douteuse: "Il est loisible à l'entreprise d'aménager des équipes de travail à temps partiel rémunérées par conséquent de manière partielle, dans la mesure où elles ne travailleraient pas sur trois jours mais uniquement le samedi et le dimanche." Un avantage pour l'entreprise, sans contrepartie: engager des personnes pour le week-end sans devoir payer, comme jusqu'ici, ce travail au tarif des heures supplémentaires (+ 25 o/o le samedi, + 50 o/o le dimanche).

FORUM PUBLIC CONTRE LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Neuchâtel, samedi 7 février
14h30 à 18h, Salle du Faubourg
(65, rue du Faubourg de l'Hôpital)

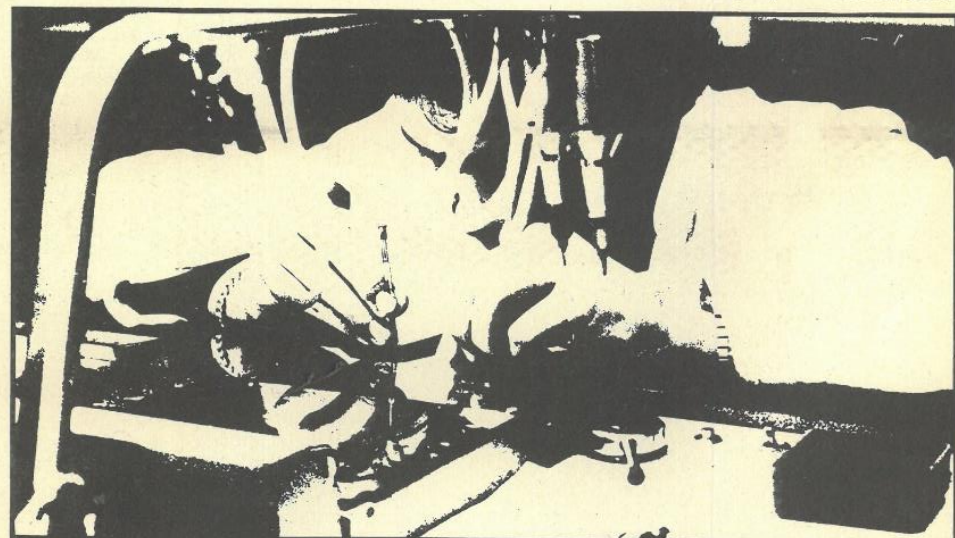
avec la participation de:

- Hans Schaeppi, président FTCP;
- Reinhard Kiel, secrétaire central IG Metall;
- Pierre-Jean Heff, comité syndical Action et solidarité, CRT-FCOM;
- Charles-André Udry, économiste;
- Patricia Pedrina, membre du comité fédératif du SSP et vice-présidente de la commission nationale femmes du SSP/VPOD;
- Eduard Sutterlet, syndicaliste SLP et responsable régional de l'Action catholique ouvrière;
- un représentant de la FTMH est invité.

Org.: Comité travail et santé.

Contrôle de l'application et effets sur l'organisation syndicale

Cet accord a pour effet de multiplier et diversifier les statuts d'engagement des travailleurs. Dans l'évaluation d'ensemble, se pose pour nous une double question (passée complètement sous silence):



Interfoto

— le syndicat est-il en mesure, sur le terrain, de contrôler l'application d'un tel accord?

— quel sera son impact sur l'organisation et la vie syndicale dans l'entreprise et en dehors?

Or, lorsque l'on apprend que le taux d'organisation syndicale dans l'entreprise est inférieur à 20 o/o (donc très faible), lorsque l'on sait par ailleurs que la direction d'ETA a une tradition autoritaire et de répression vis-à-vis de son personnel (plusieurs licenciements au cours de ces dernières années et mois de travailleurs ayant demandé — avec certificat médical — de passer du travail de nuit au travail de jour, licenciement du vice-président de la Commission ouvrière en 1985 pour des raisons clairement politiques), les plus grosses inquiétudes sont permises quant aux conditions d'application d'un accord fort complexe, où les "voies de sortie" et les marges d'interprétation sont larges et nombreuses. Qui contrôlera dans les faits qu'un(e) employé(e) engagé(e) uniquement pour les équipes de week-end ne s'engage pas ailleurs? Qui pourra le lui reprocher, quand on connaît les bas salaires pratiqués par ETA?

Une multiplication des statuts a pour effet de diversifier les intérêts et de rendre encore plus difficile de dégager des dénominateurs communs permettant de créer un front uni et fort des travailleurs lors des renouvellements conventionnels. Aujourd'hui, nous nous trouvons dans une phase de haute conjoncture. Que va-t-il se passer dans deux ou trois ans, lors de la prochaine récession économique? Le "libre choix" de travailler uniquement le week-end se trans-

formera vite en contrainte. Et enfin, comment organiser une vie syndicale déjà malade avec des travailleurs qui ont toutes sortes d'horaires de boulot? Ces questions ne peuvent pas être ignorées.

La manière...

(...) La FTMH affirme que les travailleurs syndiqués concernés ont été largement informés et consultés, que l'accord est l'expression fidèle des aspirations de la base. Qu'en est-il au juste? Une fois élaboré le projet d'accord, dans une procédure de consultation aux délais extrêmement serrés; les secrétaires des sections de la FTMH concernés par l'accord ont été priés d'informer en assemblée, **uniquement oralement**, les travailleurs syndiqués et de demander leur assentiment. Dans la principale filiale du groupe ETA-Marin, une seule assemblée a été organisée début octobre (ce qui excluait d'office certain(e)s travailleurs(es) travaillant en équipes). La participation à cette assemblée n'a, semble-t-il, guère dépassé la vingtaine...

La commission du personnel d'ETA-Marin — qui d'après la convention collective doit être consultée pour toute modification d'horaire — n'a jamais eu le projet sous les yeux. Une de ses membres — également syndiquée FTMH — n'a pas eu de réponse à ce sujet lorsqu'elle a écrit à deux reprises au secrétariat central de sa fédération pour obtenir une copie du projet d'accord. Com-

ment s'étonner dans ces conditions que 200 employé(e)s sur 330 concernés aient signé à Marin en un seul jour et en dépit du climat répressif une pétition contre l'accord, en particulier contre le travail régulier le dimanche, contre la suppression des primes d'équipe et contre le principe d'un horaire hebdomadaire moyen?

ON DIT QUE BIEN TÔT
LES ORDINATEURS
COMMANDERONT

PAS DE PANIQUE
LE COUSIN DE MA
FEMME EST
PROGRAMMEUR.



Interfoto

Interfoto

1500 francs et 2200 francs pour les femmes et entre 2200 francs et 2600 francs pour les hommes. On imagine facilement qu'avec de tels salaires, les primes, surtout pour ceux et celles qui ont charge de famille, constituent une part irremplaçable du salaire. (...)

* L'accord introduit une nouvelle idée: l'horaire hebdomadaire moyen. "L'horaire hebdomadaire de travail au sens de cet accord constitue un horaire hebdomadaire moyen. Il ne doit toutefois pas présenter de variations de plus de 10 heures par semaine entre les différentes équipes." A noter que l'accord ne précise pas sur quelle période sera faite cette moyenne. Ainsi s'ouvre le

Ces quelques faits jettent une ombre sombre sur la politique d'information et la démocratie au sein de la FTMH. Elle pose en termes graves le problème des relations du syndicat envers les travailleurs non syndiqués. Or, cela n'est pas uniquement l'affaire de cette fédération. Le discrédit dont elle s'est rendue responsable risque bien de se répercuter négativement aussi sur l'image des autres fédérations.

Mais dans l'incrimination de la "manière", on ne peut pas passer sous silence le comportement de la FTMH vis-à-vis des autres fédérations de l'USS. La règle veut que chaque fédération consulte l'USS lorsqu'un accord qu'elle négocie touche aux principes et a des répercussions pour l'ensemble du mouvement. La FTMH ne l'a pas respecté. Elle a même laissé dans l'ignorance l'USS à son dernier congrès de Lucerne (13/15 novembre 1986), lors de la discussion sur les thèses sur la réduction et l'aménagement du temps de travail. Or celles-ci sont en flagrante contradiction avec le contenu de l'accord.

La FTMH — son comité directeur — est allée jusqu'à annoncer officiellement et publiquement qu'elle allait déposer un recours ensemble, avec la direction de ETA, contre la décision de l'OFIAMT de mettre son veto à l'entrée en vigueur de l'accord, et cela sans préalablement s'entendre avec l'USS. Il aura fallu la confusion créée dans les médias, les réactions incrédules et indignées de plusieurs fédérations et sections syndicales, la lutte engagée par le Comité travail et santé de Neuchâtel pour la faire revenir sur sa décision. (...)



Recours contre l'OFIAMT : un acte inexcusable

Coup de théâtre : l'OFIAMT met son veto à l'accord, car il ne prévoit pas 26 dimanches de libre, comme l'exige la loi, pour les équipes de week-end. Ne fallait-il pas, de toute évidence, prendre appui sur cette décision de l'autorité pour trouver les patrons et demander une amélioration de l'accord ? Or Gilbert Tschumi, conseillé par sa juriste-expert (?), ne trouve pas mieux que de déclarer tout de suite aux médias que la FTMH fera recours avec ETA. Il crie avec le loup, qui ne manque pas de saisir la balle au vol pour dénoncer les prétendues rigidités de la loi sur le travail et de la bureaucratie étatique.

"Priorité à la négociation collective", revendique le Centre patronal vaudois, "Flexibilisation de la loi sur le travail", ajoutent la NZZ et le patron des patrons Allenspach. La *Berner Zeitung* titre : "Gewerkschaft kämpft für Sonntagsarbeit" (le syndicat se bat pour le travail du dimanche). L'incertitude et la confusion règnent chez nombre de travailleurs. (...) La FTMH a entre temps annoncé qu'elle renonçait à faire ce recours, après avoir trouvé avec les employeurs une nouvelle solution de compromis conforme à la loi. Il n'empêche que deux conséquences graves de cet acte seront à supporter par nous tous : — une perte de crédibilité et une remise en cause de l'image de tout le mouvement syndical ; — une position syndicale affaiblie dans les révisions en cours des ordonnances de la loi sur le travail et de la loi elle-même, révisions qui sans doute vont être accélérées, et cela dans un mauvais rapport de forces.

Enjeu de l'accord et réponse à la stratégie patronale de flexibilité du travail

Tout ce que nous venons d'exposer prouve déjà que la portée de l'accord concocté entre ETA et la FTMH va bien au-delà de cette entreprise. Il intervient dans une

entreprise-clé, dirigée par des patrons — Arnold et Hayek — de pointe, dans un secteur pilote. Et la FTMH y joue aussi un rôle pilote... malheureusement à reculons ! Le syndicat déclare en effet sa disponibilité à céder sur l'essentiel — répétons-le : travail en continu tous les jours de l'an en échange de contreparties qui auront à terme un effet boomerang. Bien que la FTMH s'en défende, cet accord est en train de créer les bases pour, sur le plan légal et conventionnel :

- favoriser les tentatives patronales d'étendre le travail par équipes et de nuit, ainsi que celles visant à l'extension du travail de week-end et de dimanche ;
- offrir un précédent de poids auquel ne vont pas manquer de faire référence les employeurs des différents secteurs en vue de flexibiliser non seulement les horaires de travail, mais d'une manière générale toutes les conditions de travail et de salaire ;
- lever l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie, qui devrait intervenir au plus tard à l'échéance de la date de dénonciation de la convention No 89 de l'OIT (en 1991).

Malheureusement, il y a de bonnes raisons de craindre que cet accord aura plus d'importance pour les conditions des salariés de ce pays que les thèses de l'USS sur la réduction et l'aménagement du temps de travail votées au Congrès de novembre 1986. Celles-ci préconisent — notamment dans leur "chapeau" introductif — une tout autre politique.

Lorsque les responsables de la FTMH sont mis au pied du mur dans cette affaire, ils arrêtent de parler de victoire et d'aspirations des travailleurs (qu'ils ont mal consultés) et ils ressortent, pour se défendre, deux arguments qui méritent toute notre attention :

— La "nécessité économique" du travail en continu a été prouvée par l'entreprise. Mieux vaut des places de travail flexibles que pas de places de travail du tout. La survie de l'horlogerie face à la concurrence internationale est à ce prix.

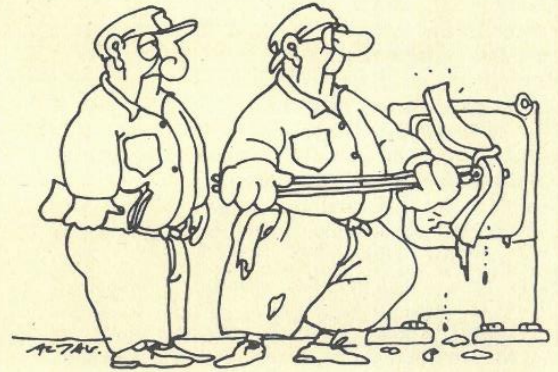
— La "flexibilité patronale" du travail est désormais une réalité dans les entreprises. Il est illusoire de s'y opposer. Nous ne pouvons que la gérer pour qu'elle ne soit plus une "flexibilité sauvage".

Concurrence internationale : nous tiens-tu ?

Premier constat : si ces preuves de la "nécessité économique" sont là, pourquoi les cacher aussi soigneusement ? Deuxième réflexion : qui nous assure qu'à plus ou moins brève échéance il ne soit pas possible d'automatiser la production de manière à éviter le travail de nuit et du dimanche ? Troisièmement : depuis au moins la signature de la première convention de paix du travail (il y a 50 ans !), la concurrence internationale constitue toujours l'argument choc justifiant tous les compromis (et compromisements ?) en la matière. Cet argument est repris aujourd'hui avec force non seulement par le patronat et par la FTMH, mais aussi par des syndicalistes d'autres fédérations comme le rédacteur du *Cheminot*, M. Béguelin, qui en appelle dans son éditorial du 11 décembre 1986 au réalisme face à la concurrence de la Corée, de Singapour et de Taïwan. Mais en fait, c'est un faux réalisme. Croire que l'économie suisse puisse concurrencer ces pays par le biais des conditions de travail et les coûts salariaux est non seulement irresponsable syndicalement, mais illusoire. La vraie question posée est celle du type de développement futur pour notre économie. Son avenir se jouera sur l'éléva-

ON NE PEUT PAS
ACCUSER LES PATRONS :
ILS FONT LEUR
MÉTIER.

ALORS ACCUSONS
LES CHÔMEURS,
QUI NE FONT RIEN
DU MATIN AU
SOIR.



tion des qualifications des travailleurs, la production des technologies de pointe et d'une politique de diversification réfléchie et non pas sur une précarisation des conditions des salariés. D'ailleurs, le jeu de massacre qui caractérise de plus en plus la politique intercapitaliste axée sur la flexibilisation du travail ne résout rien. Même les économistes bourgeois "éclairés" commentent à le reconnaître. M. Stepzynsky écrivait dans *La Suisse* du 15 décembre 1986 : "Ce qu'il faut surtout retenir du 'cas américain', c'est qu'il nous montre qu'il n'y a pas de miracle à attendre d'une plus grande 'flexibilité' de nos propres marchés du travail." Même si cela paraît hors de portée aujourd'hui, le salut face au marasme actuel de l'économie capitaliste internationale, le mouvement syndical suisse ne le trouvera pas en se pliant au bon vouloir des Arnold et Hayek dans la mauvaise tradition de la paix du travail. Il viendra entre autres de son apport actif à une stratégie syndicale internationale contre la flexibilité patronale et pour une politique de l'emploi axée sur une politique économique alternative combinant la réduction radicale du temps de travail à des programmes d'emplois dans des secteurs socialement utiles. Et une dernière réflexion : faut-il que dans un pays aussi riche que la Suisse, nous soyons condamnés à accepter la généralisation du travail de nuit et du dimanche ? Les nouvelles technologies ne peuvent-elles être engagées que pour lier encore plus l'homme à la machine ? Décidément, nous ne le croyons pas. Le potentiel libérateur de technologies, qui rendent possibles des accroissements énormes de la productivité, peut être exploité à meilleur escient.

Gérer la flexibilité dans un contexte défavorable

Il reste la question de comment gérer la flexibilité patronale dans une situation de

il faut dire non à une flexibilité patronale qui vise à individualiser les rapports de travail, à la déréglementation sociale, à l'atomisation pour mieux exploiter.

b) Pour défendre nos libertés, il nous faut un cadre normatif commun. Comme le disent les thèses de l'USS : aux tentatives de déréglementation des employeurs, "nous opposons notre volonté de renforcer et développer les dispositions des lois et contrats".

c) Si nous sommes contraints à faire des concessions, nous devons à tout prix défendre et préserver certaines barrières :

- * non au travail du dimanche (et autant que possible aussi du samedi) et de nuit pour des raisons purement économiques ;
- * non au travail en continu par rotation (samedi et dimanche compris) pour des motifs purement économiques ;
- * maintien de la semaine de 5 jours ;
- * oui à une extension du travail en équipes uniquement en contrepartie d'une réduction radicale du temps de travail, si celui-ci se fait à l'intérieur d'une plage horaire qui permette encore une vie sociale (par exemple entre 6h du matin et 19h le soir) et avec la garantie d'un salaire minimum suffisant pour vivre (qui ne pousse pas à faire du travail au noir pour s'en sortir...) ;
- * etc. (voir, pour plus de détails, le Programme d'action de la FTCP au chapitre "Travail en équipes").

Le but est de limiter à tout prix l'effet de dérégulation. Or, il y a tout lieu de craindre que l'accord ETA-FTMH donnera l'impulsion contraire au niveau des lois et des contrats. C'est pourquoi tout syndicaliste qui a à cœur de défendre les intérêts des travailleurs, de préserver l'avenir et la crédibilité de l'organisation syndicale est appelé à réagir et à s'engager activement dans son domaine d'action pour contrecarrer une politique qui s'annonce néfaste. Luttons ensemble pour que les thèses précitées de



rapports de forces défavorables. Il s'agit d'un problème réel, que tous les syndicalistes "du terrain" ressentent comme particulièrement difficile. (...) Notre politique dans une telle situation — et la mobilisation des travailleurs (totalement absente dans le cas d'ETA) — devrait tourner autour des idées et principes suivants :

a) D'abord une réponse idéologique, de fond : les limites imposées à la liberté individuelle viennent du processus de travail lui-même dans les conditions capitalistes, du travail salarié, et non pas de l'existence des normes imposées légalement et conventionnellement par les syndicats. C'est pourquoi

l'USS et non pas l'accord ETA-FTMH deviennent pour tous la réalité de demain. Pour cela, il est indispensable de retrouver la voie de la mobilisation. A la veille du cinquantenaire de la paix du travail, il n'est pas inutile de le rappeler et de le souligner.

janvier 1987

signé :
Freddy Aeberli, secrétaire central SLP ;
Marianne Ebel, membre du comité de section SLP et du Comité travail et santé ;
Patricia Pedrina, vice-présidente de la Commission féminine nationale VPOD/SSP ;
Giuseppe Sergi, secrétaire FOBB — section Bellinzone.

"Le Nicaragua, en Amérique latine, c'est le tiers monde du tiers monde (...). Or la Loi pour la coopération au développement — pilier depuis 1976 de l'aide suisse — est catégorique. Son but n'est pas de maintenir en place tel ou tel gouvernement. Non! Son ambition est de soutenir "en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés". Avec le Nicaragua, on est servi." (Le Matin, 13 juin 1986.)

Ce commentaire de Georges Plomb, au lendemain de la visite à Berne du vice-président nicaraguayen Ramirez, avait le mérite de rappeler une vérité élémentaire : issu d'un siècle de colonisation et de 50 ans de dictature, le Nicaragua est l'un des pays les plus pauvres du monde et, pour cette seule raison, répond aux critères que s'est toujours donnés, officiellement, l'aide suisse au développement.

Cette pauvreté, que le Nicaragua partage avec les quatre autres pays d'Amérique centrale, tient, on le sait, à leur statut de "républiques bananières", sous contrôle direct des USA et de leurs multinationales agro-alimentaires qui y puisaient café, bananes, sucre, coton et un peu d'élevage. Pour l'impérialisme suisse, axé prioritairement sur les marchés plus industrialisés du tiers monde (Brésil, Mexique, Argentine par exemple), le marché centro-américain n'a toujours représenté qu'un secteur négligeable¹. Depuis quelques années en revanche, de Panama aux Bahamas, les paradis fiscaux de la région attirent les activités financières helvétiques! Cette orientation du commerce suisse avec l'Amérique centrale n'est évidemment pas étrangère non plus au retard dramatique de ces pays.

LE COMMERCE SUISSE AVEC LE NICARAGUA

Néanmoins, dans ce "verre d'eau" du commerce helvétique qu'est l'Amérique centrale, l'évolution de ces dernières années donne quelques indices révélateurs. Les importations en provenance de ces cinq pays sont constituées, à plus de 99 o/o pour le Guatemala, le Salvador et le Nicaragua, à 70 o/o pour le Costa Rica et 60 o/o pour le Honduras, par le café (19 218 tonnes en 1985, soit 29,2 o/o des importations de café en Suisse). En 1985, les importations suisses de café ont augmenté et cette croissance "a profité principalement aux arrivages du Brésil, de la Colombie, du Costa Rica et d'El Salvador."² Mais, ajoutent les statisticiens fédéraux, le café du Honduras, du Costa Rica et du Guatemala est "sensiblement plus cher" que celui du Zimbabwe ou d'Angola. Ils auraient aussi pu prendre comme point de comparaison... le Nicaragua! Alors qu'en 1985 le prix au quintal payé dans les quatre autres pays d'Amérique centrale oscillait autour de 800 francs et se situait, pour l'ensemble de nos importations de café, à une moyenne de 759,39 francs, celui du Nicaragua nous coûtait 737 francs le quintal. Les chantres de l'économie de marché n'ont, pour le moins, pas "sauté sur l'occasion"³. Or elle se présentait : de 1981 à 1985, les importations de café du Guatemala ont chuté de 18,4 o/o, passant de 6276 tonnes à 5118 tonnes. Le Honduras (3125 tonnes en 1985) et le Costa Rica (6338 tonnes) en ont en partie profité, le Nicaragua également mais sur un volume moindre (2237 tonnes) tandis que les achats doubleraient au Salvador (1249 tonnes en 1981, 2400 tonnes en 1985). Le commerce suisse a aidé Duarte...

La balance commerciale de la Suisse avec ces cinq pays est encore plus parlante.

Balance commerciale de la Suisse avec l'Amérique centrale 1981 — 1985 (en millions de francs, moyenne annuelle)

	importations (en millions)	exportations (en millions)	balance commerciale
Guatemala	45,24	31,48	- 13,76
Honduras	41,54	20,74	- 20,80
Salvador	10,42	16,32	+ 5,90
Nicaragua	15,02	23,34	+ 8,32*
Costa Rica	51,38	12,00	- 39,38

* Le solde positif s'est même accru : 2,7 millions en 1983, 10,6 millions en 1984, 32,0 millions en 1985. Les données mensuelles du commerce extérieur de novembre 1986 indiquent un changement en 1986, les importations cumulées sur onze mois donnant 29,87 millions et les exportations 32,29 millions. Mais la balance commerciale reste positive pour la Suisse.

Que signifient ces chiffres? Que la crise qui frappe les pays d'Amérique centrale limite considérablement les exportations suisses au Guatemala, au Costa Rica et au Honduras. Pour ce dernier pays, même les fortes livraisons de biens d'équipement de 1983 et 1984 (entre 10 et 15 millions, qui sont retombés à 2,4 millions en 1985) n'ont pas modifié le solde négatif de la balance commerciale. Au Salvador, après une période positive, elle est redevenue négative en 1985⁴. Tandis qu'au Nicaragua, l'industrie suisse vend davantage que la Suisse n'importe de café! Les exportations, d'une valeur de 13,8 millions en 1981, ont atteint 48,9 millions en 1985, dont la plus grosse part dans la chimie pesticide et organique. L'indice est révélateur : la réforme agraire stimule la demande et si le bourgeois suisse est chiche pour acheter du café et pour aider au développement, il est en revanche toujours là pour vendre. Même si ses idéologues vitupèrent contre la réforme agraire.



En médaillon : P. Couchepin, P. Sager et J.-S. Eggly, la contra helvétique.

Aide suisse au Nicaragua :

QUI «POLITISE» L'AIDE?

La polémique publique de l'été dernier sur l'aide au Nicaragua, lancée par une brochette de parlementaires de droite (Sager, Eggly, etc.), n'est pas terminée. Si la Confédération a maintenu le — modeste — volume de son aide pour 1986, elle n'envisage ni de l'accroître, ni d'étendre ses relations commerciales avec ce pays. Et les amis de Sager vont tout faire pour l'empêcher. Pourtant, du point de vue même de "l'aide au développement", les conditions qui existent au Nicaragua sont exceptionnelles.

SUS À LA RÉFORME AGRAIRE

C'est sur cette toile de fond, où la Suisse n'est pas aussi "neutre" qu'elle le prétend, qu'il faut juger de l'aide au développement proprement dite de la Suisse. Ses critiques les plus acharnés, Peter Sager ou Jacques-Simon Eggly, ont mis en cause sa neutralité : "La question de la neutralité de l'aide se pose. Les projets sont-ils ouverts à des cercles d'intéressés (particulièrement les paysans) dès lors qu'ils ne sont pas strictement inféodés au régime? (...) En conséquence, la demande faite à la Suisse par le vice-président Ramirez d'intensifier son aide ne peut être acceptée sans les plus grandes réserves." (Eggly, Journal de Genève, 30 juin 1986.) Ce prétendu "connaisseur" du Nicaragua ne connaît comme "syndicat libre" que la CUS d'obédience américaine⁵, faute d'avoir visité les organisations de masse réelles du Nicaragua, notamment paysanne, et ignorait récemment encore que des dizaines de milliers de familles avaient profité de la réforme agraire depuis 1979!⁶ Ce qui ne l'empêche pas d'écrire que l'amélioration de la situation des paysans "n'est pas du tout vraie pour l'ensemble des paysans dont une bonne partie, non couvée par le régime, subit davantage d'entraves que sous Somoza" (Journal de Genève, 3 septembre 1986).

Derrière la grossière artillerie de ses préjugés, le sieur Eggly touche au fond du problème : la distribution de terres aux paysans, autant en terres privées qu'en coopératives d'ailleurs⁷, lui est si insupportable qu'il ne veut y voir

qu'embrigadement, inféodation "pire que sous Somoza" et militarisation du paysan. Son collègue Sager, moins finaud, s'en est pris pour cette raison aux coopératives "militarisées", déniaient au paysan nicaraguayen le droit minimal de défendre sa terre⁸. Or la réforme agraire — et sur ce point tous les rapports convergent — est l'un des facteurs décisifs qui, au Nicaragua, ont permis de multiplier les effets positifs de l'aide suisse au développement. Markus Wespi, responsable du projet de la DDA (coopération au développement) de Chinorte, le plus important projet de la Confédération au Nicaragua, explique : "Là-bas, la réforme agraire est le pilier fondamental du développement rural et le projet de Chinorte est un appui à ce développement (...). S'il n'y a pas de volonté politique pour soutenir, élaborer ce développement (très pénible pour les paysans) et cette assistance technique, il est difficile d'avancer." (L'Impartial, 1er septembre 1986.) M. Wespi sait de quoi il parle. Ayant travaillé précédemment au Rwanda, il explique justement la différence : "Il n'y avait pas de motivation... pas de responsables... comment avancer dans ces conditions." En clair : la réforme agraire, motif fondamental du paysan, et l'appui des autorités sandinistes à cette réforme et aux projets de développement, font que l'aide, contrairement à la majorité des pays du tiers monde où elle se heurte aux anciennes structures de pouvoir, peut "avancer" au Nicaragua. La NZZ constatait de même, à propos des écoles et ateliers de montage soutenus par Swissaid : "Les projets visités au sud de Managua (...) peuvent certainement être considérés comme des projets de développe-

ment sectoriel réussis, qui apportent des résultats tangibles." (28 septembre 1986.)

Que ces résultats ne tiennent pas seulement à la qualité des projets mais surtout aux conditions d'ensemble dans lesquelles ils se développent, la DDA l'a constaté elle-même: "Généralement, l'expérience de coopération au Nicaragua a été bonne: le niveau d'effort propre, d'engagement et d'initiative aussi bien des populations bénéficiaires de l'aide suisse que des institutions d'Etat et des organisations privées avec lesquelles la DDA coopère est élevé." ⁹ De ce constat à son explication, le pas est évident et c'est justement ce qui choque la droite helvétique: la révolution, c'est-à-dire la réforme agraire, la participation directe des masses et la conquête de la souveraineté nationale sont à l'origine de cet "engagement" et de cette "initiative"!

En s'en prenant à la réforme agraire, Sager et Eggly dévoilent tant leur hostilité au sandinisme que leur refus de voir sortir le peuple nicaraguayen de la misère et du sous-développement. Les milliers d'ouvrages consacrés au sous-développement s'accordent qu'elle est la question décisive pour amorcer une sortie réelle du retard économique et répondre à la croissance démographique. Qu'elle exige de forts investissements publics (irrigation, électricité, techniques agricoles, routes, etc.) et un contrôle de la production (pour assurer en priorité les biens de première nécessité), même des libéraux bourgeois le reconnaissent partiellement: "Pour créer une base économique saine et vu le manque de capitaux privés, l'Etat doit, dans bien des pays en développement, jouer un rôle plus actif que dans les pays industrialisés." ¹⁰ Mais que la révolution nicaraguayenne se mette à réaliser ces objectifs contre les gros paysans absents ou qui décapitalisent l'agriculture, et la droite suisse — qui verse en Suisse cinq milliards de subventions à la paysannerie! — crie à "l'étatisation" et au scandale. Voilà le motif fondamental de la campagne de Sager et Eggly. Quelques projets d'aide au développement pour se donner bonne conscience, ils les votent. Mais si l'aide s'inscrit dans une réelle perspective de développement, ils n'en veulent plus. Ce n'est pas un hasard si un autre compère, Max Affolter, président de la commission des affaires étrangères du Conseil des Etats, s'est payé l'an dernier une tournée des projets d'aide suisse en Amérique latine. Il a expliqué à son retour que "les coopérants et les experts sont mariés avec leurs projets" et manquent donc d'esprit critique, et qu'il fallait, "conclusion majeure de mon voyage, influencer la philosophie du développement à Berne." ¹¹ Qu'elle reste une petite oeuvre de bienfaisance, mais surtout pas davantage!

L'AIDE SUISSE EN QUESTION

Au Nicaragua justement, elle tend à devenir davantage. Encore faut-il préciser les choses. L'aide officielle, soit trois projets directs de la DDA ¹², est fortement doublée par les organisations non gouvernementales:

L'aide suisse au Nicaragua en 1985 (montants en francs)

	non gouvernementale	gouvernementale
Projets DDA		3 843 000
Bourses Confédération		211 000
Aide humanitaire Confédération		1 595 000
Organisations non-gouvernementales*	4 217 000	dont 1 461 000 couverts par la Confédération
Total	2 756 000	7 110 000

* estimation de la Weltwoche du 7 août 1986.

Si la Confédération finance une part importante des organisations non gouvernementales (OSEO, EPER, Swiss-aid, Swisscontact) mais de loin pas toutes ¹³, les projets eux-mêmes, en volume d'aide, sont plus importants pour ces dernières que pour la Confédération. Ajoutons que l'aide humanitaire de 1985 a été exceptionnelle, se situant à 211 500 francs en moyenne annuelle entre 1981 et 1984. Cette distinction est importante pour deux raisons. D'abord, parce que les coûts administratifs, les salaires de coopérants et frais d'études sont en général plus élevés à la DDA que pour les organisations non gouvernementales, ce que ne révèlent pas les chiffres globaux. Et surtout, l'engagement des organisations non gouvernementales, à l'origine plus rapide que la Confédération, est le reflet de tout un courant d'opinion, en Suisse, qui voit avec raison au Nicaragua la possibilité de développer une aide qui porte ses fruits parce qu'elle est appuyée par la population et les autorités. Tandis que, dans les dépenses globales d'aide au développement de la Confédération, la part du Nicaragua n'a représenté, entre 1983 et 1985, que 0,8 o/o à 1,2 o/o des dépenses, aide humanitaire comprise! Et si on compare le montant le plus élevé de l'aide officielle, celui de 1985 (7,1 millions), il reste dérisoire en comparaison des 32 millions de solde positif pour la Suisse de sa balance commerciale avec le Nicaragua la même année. L'aide fédérale au développement reste bien ce qu'elle est, oeuvre de bienfaisance, malgré les conditions très favorables qu'offre le Nicaragua pour appliquer les objectifs légaux rappelés en en-tête: "soutenir en priorité les efforts (nous soulignons) des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés". La Suisse, qui a toujours voulu d'une aide à condition que les bénéficiaires y prennent leurs responsa-

bilités, ne bronche pas quand ces conditions sont excellentes!

Cette contradiction de "l'aide suisse au développement" est devenue manifeste dans le cas du Nicaragua parce que, pour la première fois, elle a été confrontée à une révolution qui non seulement applique mais dépasse ses critères. De nombreux coopérants et volontaires, ceux qui soutiennent les projets non gouvernementaux et la solidarité, y ont été sensibles. Mais la bourgeoisie suisse aussi, d'un point de vue inverse, et c'est l'une des raisons de la campagne des Sager et Eggly! Leur "aide" de bienfaisance, formule moderne des Dames patronesses, s'est vue mise en question.

Elle l'est encore davantage si on compare l'aide suisse au Honduras et au Nicaragua. La coopération suisse a commencé à agir en Amérique centrale à la fin des années soixante-dix seulement en optant d'abord pour le Honduras. Ce choix mériterait d'être étudié de plus près. Le fait est, en tout cas, que c'est au Honduras que, peu après, l'industrie suisse a construit, avec un crédit mixte de 31 millions, le gros barrage d'El Cajon ¹⁴. Si, depuis 1983 (mais pour combien de temps encore?) l'aide au Nicaragua équivaut à peu près celle au Honduras compte tenu du nombre d'habitants (6,2 millions pour le Honduras, 5,5 millions pour le Nicaragua en 1985), deux éléments indiquent pourtant les choix réels de la bourgeoisie suisse. Premièrement, les mesures de politique économique et commerciale OFAE (crédits mixtes, produits de base, promotion commerciale, aide à la balance des paiements) se sont élevées à 3,8 millions pour le Honduras contre zéro francs pour le Nicaragua. Or ce type d'intervention, de l'avis du directeur de l'IUED (Institut universitaire d'étude du développement) Jacques Forster, dans le bulletin même de la SBS, est la plus "politisée" qui soit: "Il faut aussi relever que trop souvent l'aide publique au développement est utilisée comme un instrument de politique commerciale, c'est-à-dire de promotion des exportations des pays industrialisés. Ceci se manifeste notamment dans la pratique de l'aide liée (...) qui entraîne de nombreuses distorsions dans l'utilisation de l'aide." (Le Mois, 9/86.) Le Honduras en sait quelque chose depuis qu'il paie la dette d'El Cajon.

Deuxièmement, le maintien de cette aide au Honduras, devenu un véritable porte-avion de l'intervention US en Amérique centrale et où des milliers de paysans ont été déplacés pour installer les bases de la "contra", avec le mépris le plus total de la souveraineté nationale de ce pays, indique suffisamment le cynisme de la bourgeoisie suisse. Non seulement des Sager et Eggly, qui appuient ouvertement la contra terroriste et l'intervention US, mais y compris du Conseil fédéral de M. Aubert. Les assassins de Demierre et Leyvraz opéraient depuis le Honduras, mais c'est au Nicaragua qu'on a ordonné aux coopérants de se retirer des "zones de guerre"... délimitées à Berne!

La conclusion s'impose. L'aide au Nicaragua, officielle ou privée, ne doit pas simplement être maintenue. Elle doit être développée. La bourgeoisie s'y oppose pour des raisons politiques et parce qu'elle a toujours préféré une aide de bienfaisance doublée de crédits mixtes et autres "distorsions de l'aide" (comme les 31 millions accordés à El Cajon). Le mouvement de solidarité et les organismes de coopération devront faire valoir que "l'aide au développement" est justement autre chose et que si elle peut porter des fruits au Nicaragua, c'est parce que ce peuple a commencé à combattre la misère et le sous-développement par une révolution.

Michel Thévenaz

1. La part du commerce extérieur de la Suisse avec les cinq pays d'Amérique centrale est inférieure à 0,5 o/o et de l'ordre de 1 o/o à 2 o/o de son commerce avec les pays du tiers monde.

2. Bilan 1985 de la Statistique fédérale du commerce extérieur. Toutes les données de ce paragraphe se réfèrent à cette source.

3. A notre connaissance, la qualité du café nicaraguayen n'est pas inférieure aux autres.

4. Les exportations de biens d'équipements au Salvador ont quadruplé de 1981 à 1985. Elles sont restées stables, et nettement inférieures, au Nicaragua.

5. Sur le rôle et la nature de la CUS, V. Pedrina de la Centrale suisse d'éducation ouvrière (USS) a publié un rapport explicite. M. Eggly ne l'a pas plus lu qu'il n'a visité d'autres organisations de masse au Nicaragua, comme le prouve son rapport de voyage.

6. En débat public organisé par le journal *Le Courrier*, le 16 janvier 1987 à Genève, M. Eggly a admis ignorer combien de terres avaient été distribuées aux paysans nicaraguayens depuis 1979 et sous quelle forme (coopératives, parcelles privées, etc.)!!

7. Environ 40 000 familles ont reçu des terres en coopératives et autant en terres privées. Pour le détail de la réforme agraire, voir *La Brèche* du 29 mars 1986.

8. En suivant M. Sager, pour qui toute mesure d'autodéfense des paysans est un objectif militaire et donc "légitime" de la contra (et que dit-il des kibboutzims?), chaque maison suisse pourrait être bombardée puisque les Suisses ont leur fusil chez eux!

9. L'aide suisse au Nicaragua, circulaire DDA du 10 juin 1986.

10. Frits Bolkestein, ex-ministre hollandais du commerce, et Urs Schoettli, Suisse: "Les principes d'une politique libérale du développement", *Neue Zürcher Zeitung*, 20/21 septembre 1986.

11. *Solothurner Zeitung*, 31 juillet 1986.

12. Appui de coopératives agricoles à Segovias, adduction d'eau à Esteli et surtout projet de développement rural à Chinorte. Pour une description détaillée de nombreux projets suisses au Nicaragua, cf. même la NZZ No 218, 224, 229, 232, 235, septembre-octobre 1986.

13. Terre des Hommes, Caritas, Frères de nos frères, Centrale sanitaire et les Comités Amérique centrale travaillent sans aide fédérale.

14. La Déclaration de Berne a abondamment critiqué ce projet, notamment parce qu'il était contraire aux principes de la loi sur l'aide au développement!



Une alternative en Suisse :

«Un projet fascinant»

CONTRIBUTION DE PATRICK ZILTENER ET HEINZ GABATHULER, *
ALTERNATIVE VERTE DE SAINT-GALL (GRAS) *

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, les thèses soumises au prochain congrès du PSO qui proposent de constituer un front organisé et pluraliste regroupant écologistes, socialistes, tiers-mondistes et féministes à la gauche du Parti socialiste et de la Fédération écologiste. Comme indiqué, *La Brèche* ouvre ses colonnes à ce débat.

La contribution de membres du GRAS que nous publions ici a été rédigée comme base de discussion pour la rencontre des groupes verts-alternatifs à Olten, le 29 novembre dernier, et répondait déjà à nos propositions de regroupement.

Nous sommes dans une situation historique nouvelle. Le système politique suisse connaît un processus de désintégration croissante au sein de couches toujours plus larges de la population, une érosion permanente de la légitimité du pouvoir. Le consensus fondamental entre les libéraux conservateurs et les sociaux-démocrates repose sur l'idée d'une croissance continue dont le produit pourrait être réparti entre partenaires sociaux — de manière inégale certes, mais néanmoins de manière à répondre aux intérêts matériels de beaucoup de gens. Comme prix de son entrée dans ce paradis de la consommation de demain, la social-démocratie a mis de côté tous ses autres objectifs de démocratie sociale dans tous les domaines. La crise écologique mondiale a cependant tiré un trait sur tout ce calcul trop simpliste. La justice s'est avérée irréalisable par simple recours à la technique.

Les chocs sociaux provoqués par les nouveaux mouvements sociaux depuis la fin des années soixante n'ont, il est vrai, pas réussi à ébranler ces rapports de pouvoir, mais ils ont conduit un nombre croissant de gens à la dissidence. Ce mouvement de dissidence prend toutes les couleurs que le schéma traditionnel gauche-droite ne permet plus d'appréhender. Il met en question le mode de vie dominant lui-même et est une révolte contre la politique patriarcale et destructrice de l'environnement dont les seules réponses aux problèmes existentiels urgents se résument au management technocratique de la crise et à la répression. Les réponses avancées par ces mouvements sont aussi diverses que le spectre de leurs participants : nombreuses "Bürgerinitiativen" (groupes de citoyens), groupes de femmes, organisations écologistes, culture alternative, spon-

tanéistes, squatters, entreprises autogérées, magasins tiers-mondistes, refus individuels de la consommation et mouvement pour la paix sont autant de réactions à la même crise fondamentale de la société actuelle. Mais cette crise ne suscite pas seulement divers mouvements de dissidence, elle provoque aussi une attaque des libéraux conservateurs contre les acquis sociaux. Ils cherchent à répondre à cette crise en modifiant la répartition du bas vers le haut pour éviter ainsi une rupture dans la croissance de leurs profits. Cette crise va encore s'aggraver tant sur le plan écologique (accidents de grosse technologie, destruction rampante de nos bases vitales, technologies génétiques) qu'économique (démontage social, nouvelles technologies).

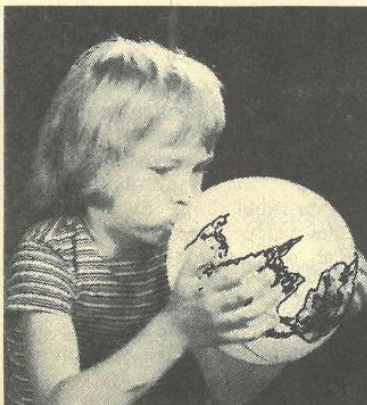


La politique verte en Suisse

Une politique verte est la tentative de rassembler ces mouvements de dissidence. Contrairement à l'Allemagne, il n'y a pas encore eu ici de processus d'unification des divers groupes, partis ou organisations de type politique aux "contenus verts" qui existent sur le plan régional ou local. Une première tentative de ce type, l'Alternative verte de Suisse, a échoué parce que les organisations impliquées, encore en construction, n'avaient encore qu'une faible implantation régionale et, d'autre part, parce que des divergences parfois très grandes, de nature politique et idéologique, empêchaient une collaboration durable. Les forces modérées, "real-politiciennes", se sont bientôt constituées en Fédération des partis écologistes de Suisse. Après un intense travail d'organisation et de forts succès électoraux, cette évolution s'est achevée avec son changement de nom en Grüne Partei der Schweiz (Parti vert de Suisse). Ce terme marque sa volonté, ou du moins son

intention, de représenter "les verts de Suisse". Le Parti vert se caractérise cependant par une forte hétérogénéité qui s'est accentuée avec l'intégration de Demokratische Alternative de Berne.

Les groupes verts-alternatifs (Grüne Aargau, Grüne Alternative St. Gallen, Alternative démocratique Vaud, etc.) ont en revanche été marqués par un "repli sur leur



région". Or justement, ce travail régional a montré le besoin d'une collaboration nationale, au minimum d'une coordination.

Le POCH, né après 1968, a grandi dans les nouveaux mouvements sociaux et ne se borne pas seulement à défendre aujourd'hui des positions vertes radicales mais manifeste aussi d'un côté une ouverture, comme le montre clairement l'appel électoral du POCH-Lucerne à une "liste ouverte", et par ailleurs une politique de large alliance au sein d'un "arc vert" (grüne Bogen). A Bâle-Campagne, le projet d'une liste commune POCH — Parti vert — verts alternatifs — indépendants s'est ainsi (provisoirement ?) réalisé.

Dans différents cantons de Suisse romande et récemment à Zoug, c'est le PSO qui a participé à de tels projets. Aujourd'hui, le PSO se déclare prêt à répondre au défi d'un "mouvement organisé et pluraliste" national et d'y consacrer ses forces à la constitution d'une organisation large "où socialistes, écologistes, féministes et tiers-mondistes puissent s'engager ensemble".

Une alternative pour la Suisse

Partout se manifeste une volonté de prendre le départ et nous nous demandons quelles sont les voies qui se dessinent devant nous :

* Celle des Verts allemands ? Les conditions de rassemblement étaient différentes en Allemagne — une structure fédérale préexistait et la barrière des 5 o/o força très tôt à l'unification — ce qui a permis aux forces progressistes de se retrouver relativement vite. L'orientation politique de fond ne s'est dessinée qu'au cours des débats de programme et de stratégie. Les Verts représentent pourtant un mouvement pluraliste où l'éventail des opinions est relativement large. Cette diversité est l'une des conditions de la "vitalité" des Verts et de leur crédibilité comme alternative d'ensemble. Même si nous pen-

sons que la voie des Verts allemands est au fond souhaitable, il est manifeste que les conditions sont très différentes en Suisse.

* La voie des Verts autrichiens ? Ici, la division s'est très vite institutionnalisée entre les Verts modérés (VGOe) et la Liste alternative d'Autriche (ALÖ). Il est toutefois intéressant de constater que les forces progressistes ont eu des succès là où une alliance a été créée, aux élections du Landtag du Vorarlberg par exemple et récemment aux élections nationales. On peut en conclure que les divisions et n'importe quelle guerre de tranchée nuisent à la crédibilité auprès des sympathisants.

* La perspective d'une politique verte-alternative en Suisse. Comme les bases programmatiques du Parti vert et sa politique actuelle (refus de la protection de la maternité, du référendum sur les crédits militaires, de la manifestation de Gösigen du 21 juin 1986 notamment) ne sont pas compatibles avec

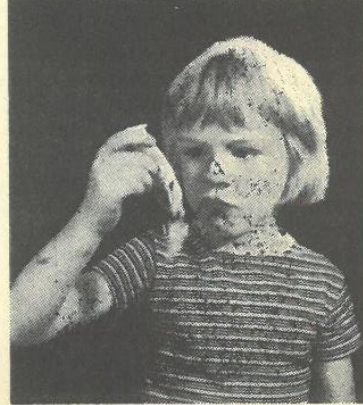


des objectifs verts-alternatifs, une adhésion des verts-alternatifs au Parti vert n'aurait dans l'immédiat pas de sens. En revanche, une collaboration étroite avec le Parti vert dans tous les domaines et l'ouverture d'une discussion sur ce qui nous sépare et ce qui nous unit sont indispensables.

Pour nous, il ne s'agit pas, comme le dit Jutta Dittfurth, "d'organiser un contre-pouvoir social radical

et plein d'imagination" mais d'élaborer le projet d'une société écologiste et sociale globale, hors du cadre de la concordance, du réformisme et des batailles symboliques.

Une politique verte radicale suppose aussi d'analyser les rapports de pouvoir et de propriété. La condition de base pour surmonter la crise écologique est de transformer les rapports de pouvoir, seule possibilité pour passer à une production écologique dans un cadre social. Tout en faisant le travail concret dans la rue et au parlement, nous ne devons en aucun cas négliger cette discussion. A moyen terme, ceci



permettra de constituer une large alliance avec les syndicats progressistes si les Verts alternatifs savent défendre de manière conséquente la "lutte contre le démontage social", la réduction du temps de travail, l'autodétermination à la place de travail. De telles positions vertes-alternatives doivent absolument être défendues sur le plan national — nous ne devons laisser aucun terrain politique, même national, à la machinerie de propagande des partis établis !

Une Alternative ne s'impose pas seulement pour la Suisse, elle serait aussi un projet fascinant. Dans des structures démocratiques de base ouvertes, de manière solidaire avec toutes celles et tous ceux qui veulent un changement fondamental de cette société, essayons de faire le pas vers un avenir digne d'être vécu !



SATIRICON

BONJOUR LES DÉGÂTS

Ca doit être un peu tristounet le Conseil fédéral, ces temps, depuis le départ d'E.T. Egli. Rien que la vue de sa bouille vous mettait en joie. En plus, un vrai comique dans son genre, avec un numéro parfaitement rodé. Premier temps, *dramatico furioso* : "attention, grande catastrophe écologique devant nous !" Deuxième temps, *moderato cantabile* : "Soyons réalistes, exigeons le moins possible." Troisième temps, *mezzo voce*, en direction des écologistes : "on essaiera de faire mieux la prochaine fois, promis juré." Impayable, notre Alphons national, dans son rôle de bouffon triste de l'écologie à la sauce bourgeoise.

Un pas marrant, par contre, c'est bien l'autre démissionnaire, Ku-Fu. Fallait se le farcir, Furgler, sa tête d'oeuf, ses airs de premiers de classe et sa certitude d'être un Grand

Homme d'Etat. Plus casse-pieds, tu meurs ! Notez, entre la PFS et la lutte contre le droit à l'avortement, il a eu tout le temps de démontrer que dans l'appellation démocrate-chrétien, il y a deux adjectifs de trop.

Enfin, au moins on savait qui était le chef de la bande des sept. Tandis que maintenant, quelle misère ! Qui dirige, là-bas, au Palais fédéral ? Aubert ne dirige que ses pas, et encore, c'est vers la sortie ; les deux nouveaux ne sont pas secs derrière les oreilles ; Léon Schtroumpf, personne ne peut le prendre au sérieux ; Miss Maggie Kopp, une fois sortie de la chasse au faciès, ne fait pas le poids ; Stich croit bêtement régir la maison-mère, alors qu'il ne gère qu'une succursale. Franchement, il n'en reste plus qu'un. Oui mais, si un lamuraz, ça va, Delamuraz...

E. Peter-Panther





Washington : distribution gratuite de soupe.

La "nouvelle pauvreté", un thème à la mode. Mais l'explication de cette forme de la pauvreté est souvent réduite à un constat, parfois exact, mais camouflant ses causes inscrites dans le système capitaliste. *"Un manque d'argent chronique, un budget menacé par le moindre pépin de santé, de travail, de vie, c'est une situation chroniquement précaire, le cumul des handicaps sociaux qui excluent les gens d'un mode de vie"*, souligne à juste titre une étude¹. L'observation est pertinente. Encore faut-il mettre à nu les mécanismes propres au système économique dominant qui engendre ce qui semble être un phénomène marginal. Dans l'article que nous publions ci-dessous — que nous repreneons du supplément trimestriel du mensuel du PSO tessinois (in Rosso, No 86) — Christian Marazzi cherche à circonscrire les causes d'une partie de la "nouvelle pauvreté" issue de la croissance économique et du retournement sur le long terme de cette montée (depuis la récession de 1974-1975).

De la pauvreté, on en parle presque seulement de façon superficielle, descriptive. On en décrit les diverses manifestations et la manière dont elle est vue, vécue par les groupes sociaux les plus faibles. Rarement on cherche à étudier le fait de la pauvreté sous un angle étiologique, c'est-à-dire en analysant l'ensemble des causes de cette "maladie". Et pourtant la pauvreté existe et se développe dans un certain type de rapports sociaux, économiques et culturels bien définis.

La pauvreté ne se définit et ne se constitue pas en soi et pour soi; elle est le produit propre du fonctionnement d'ensemble d'un système social donné. Au fond, elle n'est pas le résultat de quelconques facteurs accidentels, ni la conséquence de simples péripéties de vies individuelles.

Il est donc nécessaire de chercher à préciser les raisons plus profondes qui se trouvent "derrière" le processus de paupérisation (abaissement continu du niveau de vie) dans notre société.

L'impérialisme intériorisé

Dans notre société, la position sociale des individus dérive du poste qu'ils occupent dans le processus de production matériel et immatériel (travail manuel et intellectuel). C'est ce qui détermine — pour l'essentiel de la population — le niveau des revenus, les droits à la sécurité sociale et la participation à la vie collective. Cette participation dépend toujours plus de la capacité de payer (d'avoir du fric...) dans un environnement toujours plus monétarisé (où tout, de plus en plus, doit s'acheter).

Pour participer, il faut donc payer; et pour payer il est nécessaire de s'inscrire dans la production. Une manière d'éclairer et d'expliquer les mécanismes conduisant à la précarisation (travail instable, précaire), à la marginalisation et à la paupérisation consiste à mettre en relief — dans le développement économique de notre société — la destruction de l'économie marginale et de l'économie pré-monétaire (où beaucoup d'échanges de biens s'effectuent sans argent). On pourrait dire en une formule ramassée : plus la société organise et règle le monde du travail, plus se réduit un grand nombre de ressources obtenues grâce au travail et aux échanges non normalisés, c'est-à-dire externes au système officiel et dominant. La disparition de l'économie marginale implique la disparition de ressources (revenus) alternatives qui, dans le passé, permettaient de compenser les bas revenus et de contrebalancer les effets des montées et descentes de l'économie dominante.

Le développement économique capitaliste implique la généralisation de la dépendance d'un revenu issu d'un travail salarié (com-

mandé). Il en découle la destruction de la possibilité autonome d'existence alternative et substitutive.

Diverses mesures politiques, qui peuvent apparaître tout à fait normales, ont de fait des effets désorganisateur sur l'existence économique des groupes sociaux les plus faibles (parce qu'ils sont insérés de manière moins stables dans le système économique officiel). Par exemple, l'interdiction du "travail au noir" trouve partiellement sa justification dans le but de protéger les travailleurs "normaux" contre certaines formes d'exploitation de la part des patrons (comme par exemple, le non-versement des cotisations sociales). Mais cette mesure assèche un marché du travail marginal, fragile en tant que tel, mais que des travailleurs pouvaient utiliser pour compenser, partiellement, des pertes de revenus. Il en résulte que, à la marginalisation produite par le fonctionnement même de l'économie dominante, s'en ajoute une autre provoquée par la protection des travailleurs insérés normalement dans le circuit économique.

Un autre exemple de ce processus de destruction d'un certain type de marché du travail, durant les trente dernières années, n'est autre que la forte réglementation, "quasi-corporatiste", de l'accès à la majeure partie des métiers (professions). A une certaine époque, la seule compétence pratique ouvrait directement la porte à toute une série de professions (métiers manuels, emploi dans les services). Actuellement, il est quasi impossible d'entrer dans une activité économique particulière, sans disposer des titres requis. A nouveau, ceci rend beaucoup plus difficile la quête d'une place dans les interstices du marché du travail.

Si à cela on ajoute les charges fiscales (impôts) qui surestiment les revenus réels — en se fondant sur la présomption d'un volume de prestations "normales" aux prix moyens du marché — on comprend pourquoi de nombreux indépendants ("auto-employés") ne peuvent survivre sur le marché. En effet, ils y sont concurrentiels expressément à cause de leur marginalité.

La réglementation administrative et bureaucratique possède, en outre, plus d'une fois, une vertu dissuasive pour les "acteurs économiques marginaux". Historiquement, les mailles du filet du marché du travail se resserrent, dans les périodes analogues à celle que nous connaissons actuellement, soit les périodes de crise. Dans ces périodes, on constate un repli protectionniste et corporatiste à l'intérieur de l'économie dominante (prolifération des examens et apprentissages professionnels, obstacles accrus sur la voie d'accès à l'auto-emploi).

En résumé : les corsers légaux mis, initialement, pour régler le marché du travail

fragilisent la force de travail déjà marginalisée dans le circuit économique dominant. L'illégalité, c'est-à-dire la violation des lois visant à normaliser le marché du travail, est souvent plus fonctionnelle, utile à l'économie dominante, qu'aux travailleurs qui nagent dans "l'économie souterraine". Dans les périodes de crise, "l'économie souterraine", plus qu'un choix libre est une contrainte "acceptable" à condition de travailler beaucoup et à des salaires très bas.

Cette analyse des causes de la pauvreté n'a rien en commun avec l'exaltation de la dérégulation (flexibilité) à la Reagan. Cette dernière, au contraire, a pour but d'exacerber la concurrence jusqu'au point où les "auto-employés" n'ont d'autre choix que de se soumettre aux entreprises monopolistiques qui règlent l'économie dominante.

Derrière la destruction des économies marginales, il faut saisir la nature même du capital et son travail en profondeur. Le capital existe à partir de la séparation de l'homme de ses moyens de production et de reproduction. C'est cette séparation qui prive les hommes de leurs espaces d'autonomie et de liberté par rapport aux règles du jeu du marché capitaliste.



Une sans-abri réfugiée dans les couloirs du métro à Paris.

La véritable question n'est pas : est-ce que les lois visant à régulariser le marché du travail sont justes (parce qu'elles protègent les travailleurs "normaux") ou sont fausses (parce qu'elles pénalisent les travailleurs marginaux)? Le problème est différent : c'est dans la nature même du capital de détruire chaque espace d'autonomie de l'homme pour le soumettre aux lois de l'accumulation, aux processus de production et de consommation des marchandises. Dans ce processus il n'y a pas place pour des activités qui entrent en collision avec les mécanismes économiques qui pénalisent les groupes sociaux les plus faibles. Ce genre d'activités ne sont autres que celles qui combinent l'activité du travailleur et son indépendance (relative) par rapport aux règles du marché.

Le parallèle avec l'impérialisme n'est pas, ici, sans utilité. L'impérialisme représente en

Nouvelle pauvreté :

UNE FORME DU CAPITAL

fait le processus historique de déstructuration des économies originaires des pays du "tiers monde", afin de les transformer soit en "débouchés pour la vente" soit en lieux de production ayant des coûts salariaux fort bas (pour exporter, par exemple).

L'impérialisme possède son essence dans la séparation de l'homme de son monde naturel et de sa culture. De cette séparation la forme marchande de la valeur d'usage en est la responsable ! Pour les nouvelles formes de pauvreté ("fille de l'opulence"), dans les pays avancés, on peut parler d'impérialisme intériorisé.

La solidarité fétichisée

On peut apercevoir dans la monétarisation de tous les rapports d'échange des biens et des services l'autre cause de la nouvelle pauvreté. L'économie monétaire — répandue à tel point d'englober toutes les formes d'échange — a détruit quasi complètement tous les genres de services interpersonnels fondés sur des rapports de réciprocité (voir la formule "peux-tu me rendre ce service"). Cela a transformé le temps disponible en valeur économique, détruisant le réseau de solidarité informelle à tous les niveaux de la structure sociale. Tous services se paient. Les aides réciproques au niveau familial ou de voisinage (conviviaux) deviennent toujours plus impossibles sous l'effet de l'urbanisation de l'espace productif. Elles sont remplacées par des prestations qui ont leur prix, c'est-à-dire qui compriment encore plus le revenu disponible (garde d'enfants, lessives, etc.). Plus généralement, le système de sécurité sociale se vide — spécialement dans les périodes de crise — de son principe de solidarité qui est à sa base parce qu'il est aussi fondé sur la monétarisation des rapports humains. La crise du consensus (entre secteurs bourgeois et forces social-démocrates, par exemple) face à l'Etat social — qui représente l'autre facette de la crise de la solidarité — doit être comprise pour ce qu'elle est effectivement : la réduction des rapports humains à des rapports entre choses, la fétichisation des rapports sociaux par la médiation de la monnaie ("un/une vieux/vieille ne valent pas plus que leur retraite misérable"). Ici à nouveau, il ne faut pas confondre les choses : ce n'est pas le retour à "l'individualisme" ("inné", selon les penseurs néo-libéraux!) qui est responsable de la crise du système de la solidarité sociale. A peine la crise rend un peu plus difficile l'existence des citoyens, qu'apparaît avec force l'indifférence pour les couches les plus défavorisées de la société.

La réglementation du marché du travail et la monétarisation de tous les échanges ont été, indéniablement, des facteurs décisifs pour le développement général de la société. Mais ce qui est important de mettre en relief est la chose suivante : ce développement n'a fait qu'exacerber la contradiction originelle du capital, soit son existence fondée sur la séparation de l'homme avec le monde naturel, avec les moyens de production. Le fonctionnement du capital réduit les hommes à des choses, à des marchandises indifférentes les unes envers les autres ! Le développement de la "nouvelle pauvreté" indique avec force ce développement contradictoire du capital et la nécessité de le dépasser (de l'abolir).

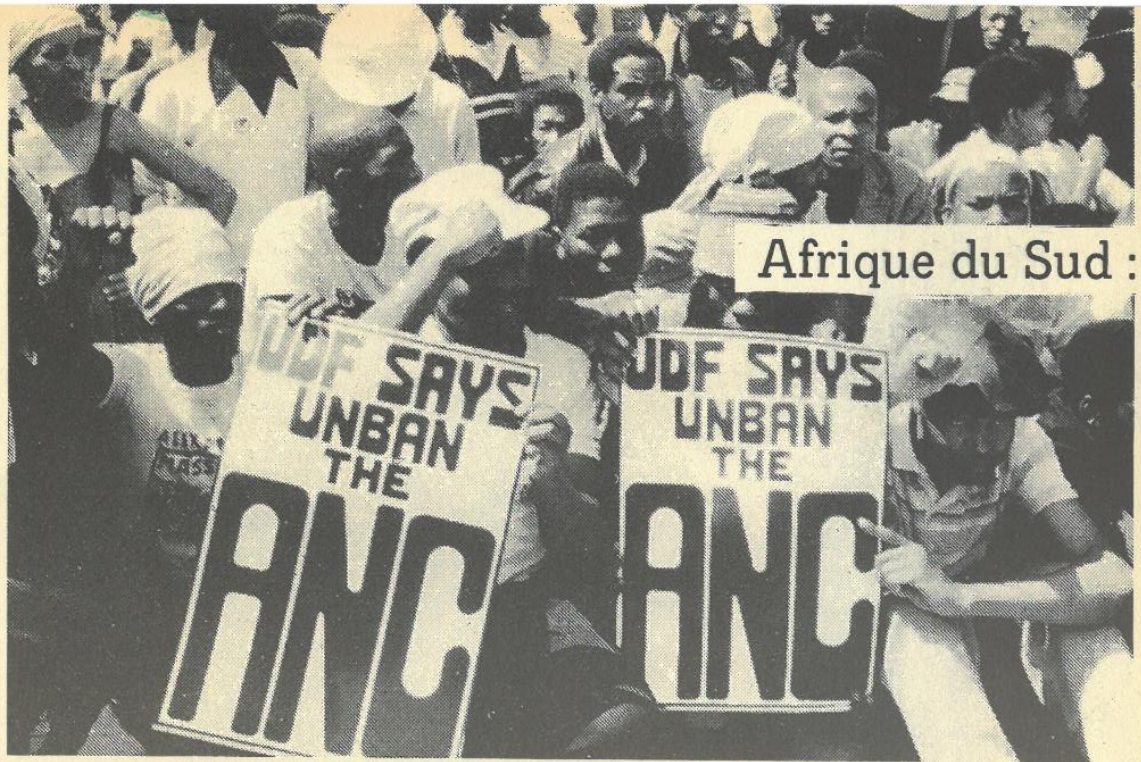
1. 24 Heures-Hebdo, 22-23 novembre 1986.

Les grandes entreprises africaines quittent par dizaines l'Afrique du Sud. Elles ne supportent plus l'apartheid, disent-elles.

L'Etat du Parti national, du Herrenvolk Afrikaner, maître de 85 o/o des habitants du pays, noirs, métis et indiens, bande ses muscles et rêve de détruire les partisans du suffrage universel. Le grand capital sud-africain lui laisse la bride sur le cou.

Ils savent bien, les De Beers, les Oppenheim de l'Anglo-American et leurs confrères US, français, anglais, allemands et suisses bien entendu, que l'apartheid a fait son temps, que l'extension du capital exige de nouvelles institutions. Ils voient avec effroi se dresser le peuple d'Afrique du Sud. Ils craignent qu'avec l'apartheid ce dernier ne jette également le capitalisme à la mer. Coupant les liens avec le régime de Botha, ne laissent-ils pas cette bête blessée massacrer ses opposants pour ensuite, dans le rôle généreux des négociateurs internationaux, montrer aux Noirs le chemin de "l'ouverture démocratique" ?

Au cours des mois à venir, l'Afrique du Sud connaîtra des échéances décisives. Le 30 janvier s'ouvrira la session du Parlement blanc : à cette occasion Botha annoncera la date des prochaines élections de cette institution raciste. Au cours de son discours du 1er de l'An, il laissait entendre qu'elles auraient lieu en avril. Le parlement afrikaner contre le suffrage universel et le droit des Noirs à la reconnaissance de leur plus élémentaire dignité. Voilà le sens de la partie de bras de fer qui s'engage.



Afrique du Sud :

SONNER LE TOCSIN

Israël et l'Afrique du Sud

Les liens étroits, croissants, qu'entretient Israël avec l'Afrique du Sud sont d'autant plus flagrants, choquants que s'étendent les sanctions anti-apartheid. En outre, l'alliance privilégiée d'Israël avec les Etats-Unis, qui lui amène chaque année 1800 millions de dollars d'aide militaire, pose de nouveaux problèmes. La nouvelle législation américaine conditionne l'aide militaire US à l'attitude de ses bénéficiaires vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Cette disposition et la vigilance du mouvement anti-apartheid US contribuent à mettre sur la sellette les rapports d'Israël et de l'Afrique du Sud¹.

En Europe, cheminant aux côtés des élitismes et des nationalismes, surgit à nouveau l'antisémitisme. Le président Waldheim fait des voix en chantant ce vieux refrain. Dans notre presse romande se répandent impunément des propos antisémites². La présence d'Israël aux côtés des pires dictatures du tiers monde prend ainsi un relief particulièrement dramatique. Aux peuples de ces pays, qui bien souvent ignorent le génocide nazi, Israël n'apparaît-il pas comme le fournisseur de leurs tourmenteurs ? Cette circonstance ne risque-t-elle pas d'éveiller une nouvelle flambée de haine anti-juive ?

Vieille amitié

En Israël, nos camarades de la Ligue communiste révolutionnaire

et d'autres courants antisionistes combattent la politique de leur régime. Ils s'opposent à sa haine antipalestinienne, ils veulent lui substituer la solidarité de tous les peuples opprimés.

Les rapports d'Israël et de l'Afrique du Sud remontent à la genèse de ces deux régimes. En 1917, l'homme d'Etat sud-africain Jan Smuts, lié d'amitié au dirigeant sioniste Chaïm Weizmann, n'avait-il pas exercé de son influence en faveur de l'adoption par l'Angleterre de la Déclaration Balfour qui donnait naissance au foyer national juif en Palestine ?

Dès 1963, au moment du premier embargo de l'ONU aux livraisons d'armes à l'Afrique du Sud,

Israël apporte son aide au régime du Parti national. Ce dernier l'aide en retour lors de l'embargo contre Israël que proclame le général de Gaulle.

Israël apporte à l'Afrique du Sud l'appui de ses ressources technologiques et intellectuelles, notamment dans le domaine de la mise au point par le régime d'apartheid de l'arme nucléaire.

En 1978 déjà, Israël et l'Afrique du Sud mettaient au point les procédés de "springboarding" et de "backdoor" qui devaient permettre à l'Afrique du Sud de détourner les sanctions économiques contre ses exportations. Il s'agit notamment de procédés permettant d'apposer un label "Made in Israël",

moyennant quelques manipulations, à des produits sud-africains.

Le 5 novembre 1985, le gouvernement sud-africain annonçait l'ouverture d'un bureau chargé de gérer le "commerce non conventionnel" et d'acheminer ses exportations via d'autres pays. A l'exception de certaines compagnies américaines et privées, Israël est le seul point de transit connu pour les marchandises sud-africaines.

Le projet Lavi

Depuis 1980 l'Afrique du Sud participerait au financement du projet Lavi, ce bombardier de très haute technologie, fleuron de l'industrie aéronautique israélienne. Si ce projet devait voir le jour, et qu'il soit acquis par l'Afrique du Sud, le seul effet pratique de l'embargo militaire proclamé par l'ONU en 1977 disparaîtrait : ce pays aurait ainsi accès à la production d'un chasseur à réaction.

Ce projet se heurte toutefois à de sérieuses difficultés. Les Etats-

Unis se refusent à financer les dépassements de crédit au détriment de sa propre industrie aéronautique.

Depuis 1985, Israël a conscience du handicap que constitue son alliance avec l'apartheid afrikaner. A l'instar des autres composantes du grand capital impérialiste et multinational, la direction de l'Etat hébreu a tissé des liens avec Gatsha Buthelezi et apporte son appui au projet de "désapartheidisation" à froid de l'Afrique du Sud. A froid, c'est-à-dire au prix de l'écrasement du soulèvement actuel !

Les liens étroits d'Israël avec les secteurs les plus puissants du capitalisme sud-africain, largement multinational lui-même, constituent le socle de ce projet.

Claude Leuwen

1. Lire à ce propos l'intéressante étude "Israël, l'Afrique du Sud et les bantoustans", *Revue d'études palestiniennes*, Paris, automne 1986.

2. Par exemple, *Le Matin* de Lausanne, 8 janvier 1987, article de Jean-Louis Kuffer à propos de Shoah.

La terreur blanche

Sous la botte de l'état d'urgence, les mineurs noirs ont mené des luttes importantes, parfois victorieuses. En voici quelques exemples.

Leur syndicat, le NUM (Syndicat national des mineurs), a obtenu de larges satisfactions dans la négociation du contrat collectif ; le 2 octobre 1986, une grève nationale contre l'apartheid unissait les mineurs pour les obsèques des 177 victimes de "l'accident" survenu le 16 septembre à la mine Kinross.

Des grèves dures ont eu lieu dans les mines des trusts Gold Fields, General Union, Anglo-American, Rustenburg. Ces actions ont mobilisé des centaines de milliers de travailleurs.

La violence barbare du régime sud-africain s'abat sur eux, comme elle s'abat sur l'Afrique tout entière.

La censure instaurée par le gouvernement l'aide à dissimuler ses massacres à l'opinion publique internationale, soit parce que les médias n'ont plus accès à l'information, soit parce qu'ils en prennent prétexte pour la taire¹.

Jugement, contre-jugement

Aux mines d'or de Deelkraal, Doornfontein Kloof — la plus riche d'Afrique du Sud — 40 000 mineurs entrent en grève le 26 octobre. Les milices d'entreprise attaquent : balles en caoutchouc, gaz lacrymogènes. Les travailleurs arrêtés sont enfermés dans des prisons privées.

Pour qu'une grève soit légale, elle doit avoir été votée par la majorité des travailleurs d'une entreprise qui reconnaît le syndicat comme représentant des travailleurs. A East Fontein, à Driefontein, et dans deux autres mines, GFSA (Gold Fields of South Africa) refusait le syndicat et justifiait ainsi les violences infligées aux mineurs. Fin novembre pourtant, le tribunal donnait raison aux syndicats. GFSA fait alors appel du jugement auprès

de la Cour Suprême qui, elle, rend son jugement le 15 janvier dernier en approuvant le point de vue des patrons.

Entre ces deux dates, plus de 60 mineurs mouraient, des centaines étaient blessés, victimes d'émeutes manipulées par des provocateurs.

A la mine Kloof, un tel massacre causait la mort de deux personnes et en blessait onze autres.

Massacres

Le 16 septembre, 177 travailleurs de la mine Kinross, propriété de la GENCOR (General Mining Union Corporation), mouraient "accidentellement". Ils sont ainsi 600, les mineurs sud-africains noirs qui chaque année perdent leur vie...

Le 4 décembre 1986, la police tue un mineur, en blesse huit parmi les 150 participants à un meeting syndical tenu à la mine Grootvlei. En signe de solidarité, leurs 5000 camarades de l'équipe de jour ne reprennent pas le travail ce jour-là...

Samedi 10 et dimanche 11 janvier, huit morts, 53 blessés à la mine d'or Beatrix, la plus productive de la GENCOR. Une rixe tribale, prétendent les forces de sécurité privées. Quatre cents mineurs seront licenciés sous prétexte qu'ils portaient des armes. Trois mille cinq cents de leurs collègues quittent avec eux la mine.

Vaal Reef (Anglo-American Company, AAC) : le 18 novembre 1986, le syndicat des mineurs (NUM) impulse le boycott des débits de boissons. Ces échoppes sont en effet un des piliers de l'oppression. Les travailleurs s'y ruinent en noyant leur désespoir. Travailleurs "migrants", logés dans les baraques du patron,

ils sont onze mois sur douze coupés de leurs familles.

Lundi 23 novembre, la bataille fait rage. Le bilan s'élève à treize morts (dont huit syndicalistes), des dizaines de blessés. Vingt morts s'y ajouteront durant la quinzaine suivante.

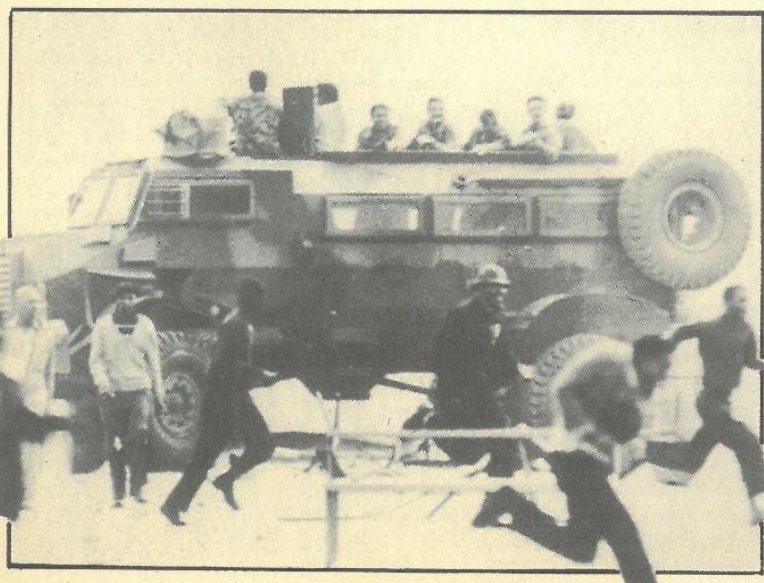
Le principal brasseur d'Afrique du Sud, South African Breweries, est contrôlé par le trust AAC... Ses profits ont crû en 1986, en raison de l'augmentation de la consommation.

Il n'y a pas si longtemps, l'Anglo-American se flattait de "désapartheidiser". Aujourd'hui les sites de ses mines sont à l'avant-garde des massacres d'ouvriers. Bien souvent derrière ces meurtres on trouve la patte de l'Inkatha, organisation contrôlée par le chef Buthelezi, dont le grand capital aimerait bien faire "son" dirigeant noir.

Comme une traînée de poudre, cette furie meurtrière frappe le peuple noir d'Afrique du Sud. Le 6 décembre, ce sont deux délégués d'atelier de la Sarmcol (filiale du trust britannique) qui sont — avec la fille de l'un d'eux — torturés à mort devant 200 hommes de l'Inkatha. Le 8 janvier, c'est une véritable armée de 1500 hommes qui attaquent, avec la complicité de la police, le ghetto de Kwanobuhle : deux morts et 76 blessés d'après la police. Beaucoup plus, selon les habitants.

Claude Leuwen

1. L'attitude récente des deux plus grands quotidiens zurichois, le *Tages Anzeiger* et la *Neue Zürcher Zeitung*, qui ont refusé la publication d'une annonce publicitaire, payante, des mouvements anti-apartheid illustre cette partialité en faveur du régime raciste.



la brèche du 29 janvier 1987, page 10

LE DERNIER CASSE DE NÉNESSE-LE-ROUGE

Quatre heures du mat', passage des Singes. Après s'être assuré de l'absence de tout perdreau, Nénesse-le-Rouge traversa rapidement la rue, remontant frileusement le col de son imper avant de pénétrer dans l'immeuble. Un tic nerveux. Car Nénesse-le-Rouge (on l'appelait ainsi rapport à ses idées politiques, illustrées par un grand tatouage sur le biceps droit: "le capital, c'est le vol!") était nerveux. C'était pourtant pas un novice, Nénesse, vraiment pas. Mais là, il avait quand même un peu les jetons. Faut dire qu'il innovait, carément.

Dans le milieu, il avait une solide réputation de spécialiste des coffits. Un as, Nénesse. Fallait voir sa tête, quand il avait réussi à résoudre le problème d'une combinaison particulièrement contradictoire, à extirper le secret du fonctionnement d'un mécanisme. La jubilation du penseur, rien moins. Le roi des serrures à révolution permanente avait même écrit des traités sur le sujet, pour aider les petits jeunes qui débattaient. Il y débattait toute sa science, expliquant en long et en large l'essence et l'apparence des coffits et de leurs marchandises. Avec ça, fallait vraiment être cave pour pas arriver à saisir les économies des bourgeois.

Quand l'objectif était vraiment maousse, Nénesse travail-

lait pas solo. Il avait autour de lui toute une bande de surdoués: Bel Alain, capable d'enlever le morceau rien qu'à la jactance; Ben Kaïd, stratège des braquages audacieux, qui adorait les bastons un peu polémiques; Charly-Treize-Etoiles aussi, un cogneur, dur à la tâche, avec une gauche qui étoilait durablement la nuit de ses adversaires. D'autres, comme Pierrot-le-Doux ou Carlos-de-Roissy, chargés des reconnaissances et des topos d'information. Vu que la majeure partie d'entre eux créchaient du côté de la Porte de Bercy, on appelait la bande l'A 4, comme l'autoroute qui déboulait vers l'Est.

En vrai pro, Nénesse délaissa l'ascenseur — on ne sait jamais qui vous accueille à l'étage — et prit les escaliers. Sa main droite se crispa sur son vieux Nagan russe, un souvenir de la guerre civile qu'il avait acheté à prix d'or chez Bronstein, le fourgue de la rue des Rosiers. Nénesse donnait pas volontiers dans le carnage, son flingue, c'était plutôt pour le rassurer que pour dessouder quiconque. Il arriva au premier palier. Il s'arrêta, reprit son souffle — ses

soixante balais passés commençaient à peser lourd — et écouta. Rien, pas un bruit. On était chez des lève-tard petits-bourgeois, pas chez les prolos, qui, bien que se levant tôt, n'étaient toujours pas propriétaires du monde. Ça le fit marrer, Nénesse, cette réflexion. Mais il se reprit vite. La gamberge, fallait éviter quand on était sur un coup, sans quoi c'était tout bénéf pour la maison poulaga. Déjà que le bénéf il aimait pas trop, le Nénesse, si en plus la flicaille le récoltait, y avait de quoi gerber.

Reprenant son programme, Nénesse s'envoya sans transition le deuxième et le troisième étages. Arrivé au quatrième, il repéra la porte palière. On ne pouvait pas s'y tromper: elle était tout entière recouverte d'un immense portrait de Marcel Duchamp. La serrure reconnut tout de suite les effleurements du professionnel et ne prit même pas la peine de résister. Le pêne non plus, d'ailleurs. Quant à Le Pen, il n'en mènerait pas large le jour où tous lui feront front. Unique, le baston qui l'attendait. Nénesse se vota mentalement une paire de claques: en plein casse, il venait à nouveau de débrancher complètement pour penser à des trucs du surlendemain. Il ferma la porte derrière lui et s'obligea à respecter le rituel qu'il suivait depuis longtemps, histoire de se remettre dans le coup. Il ôta son galure et son imper; il alluma, passant devant le miroir du corridor qui renvoyait l'image curieuse d'un casseur en complet veston et cravate. Nénesse donnait dans l'élégance sobre. Mis à part les gants noirs, on aurait dit un professeur d'université. Il tourna au bout du couloir, rentra sans hésiter dans le bureau, dont les bibliothèques murales débordaient de livres. Tous les murs étaient ainsi

occupés, sauf un, qui par contraste apparaissait d'un blanc éclatant. Au beau milieu de cette surface, en lettres rouge sang, un poème bizarre:

Elle sait, Herr

LCR

Hèle ses hères

LCR

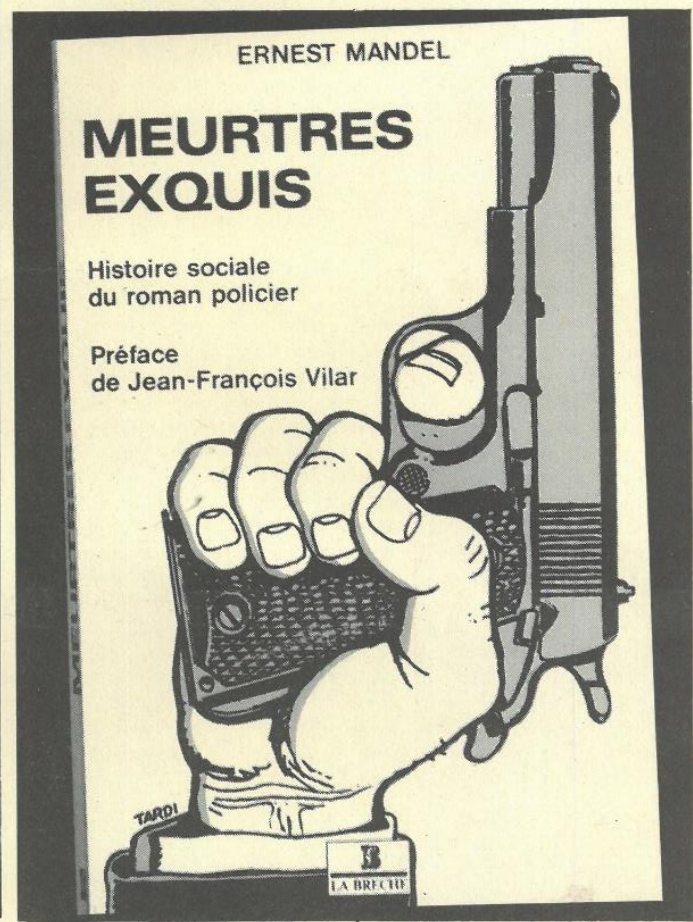
Elle, c'est air.

Ce genre de truc, ça le sciait complètement, le Nénesse. Il en détacha difficilement les yeux. Fallait pas se laisser désarmer par un Mallarmé à la con. Il entreprit de fouiller systématiquement le bureau, tiroir après tiroir. Résultat: nada. Soudain le flash, l'idée géniale. Il mit en route le Mac Intosh et son imprimante, qui, peinarde, lui sortit les

douze feuillets qu'il attendait. Heureux comme un gosse, il effaça toute trace de son passage, sans même jeter un coup d'œil à la signature du texte ("Jean-François Vilar, Paris, 2 octobre 1986, 18e anniversaire de la mort de Marcel Duchamp"). Il s'en foutait, il était content à s'en faire péter un bandage herniaire: il la tenait enfin, sa préface.

Eric Peter

La suite et la clé de cette passionnante intrigue se trouvent dans le dernier livre d'Ernest Mandel, *Meurtres exquis*. Histoire sociale du roman policier. Préface de Jean-François Vilar. Paris. Ed. PEC-La Brèche, 1986.



ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-
MÊMES !



BIENNE

Palais des Congrès

di 8 fév., 17h30: XALAM. Fr. 18.—

(Instrument de musique traditionnel, le XALAM a donné son nom à ce groupe célèbre de douze musiciens originaires de différentes régions du Sénégal.)

Dans le cadre d'une manifestation: *Atelier AFRIQUE*, qui se déroule à Bienne (dans différents lieux), pendant tout le mois de février: musique, cinéma, danse, littérature, expositions, colloques, débats. Renseignements: Atelier Afrique, 31, rue d'Argent, 2501 Bienne, tél.: (032) 21 24 10.

FRIBOURG

Cinéma "Alpha"

du lu 2 au di 8 fév.: *Festival de films du tiers monde*. Cette année: le cinéma argentin. Rens.: Office du tourisme, 1, square des Places, (037) 81 31 75 ou Secrétariat du Festival, 8, Industrie, (037) 24 09 09.

l'événement

Dans le tiers monde :

LA DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT

La destruction de l'environnement est communément associée d'une façon si simpliste à la croissance économique qu'elle paraît souvent une maladie des pays riches. Mais ceux-ci jouissent également d'importants atouts matériels et humains qui font contrepoids à la destruction. En particulier un mouvement pour la protection de l'environnement porté par une profonde sensibilisation populaire. La pression de ce mouvement a permis de remporter depuis une vingtaine d'années quelques succès partiels : en particulier dans les domaines de l'épuration des eaux, du contrôle des denrées alimentaires et de la limitation, voire de l'interdiction, de certaines substances toxiques.

Dans le tiers monde, par contre, c'est dans ce domaine aussi la chute libre dans l'abîme. Car dans ces pays se télescopent les maux du sous-développement, classiques en quelque sorte (chômage, famine, maladies infectieuses), et ceux d'une industrialisation rapide mais complètement sauvage (diffusion de toxiques dans l'économie urbaine et rurale, urbanisation explosive).

Nous ne faisons qu'entrouvrir ici ce dossier par un petit aperçu pas très gai.

Un grand dossier de l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* tirait la sonnette d'alarme en décembre dernier :

"La pollution et l'empoisonnement de l'air, de la pluie, des eaux, des nappes phréatiques et du sol ont d'ores et déjà acquis dans de nombreuses régions du tiers monde la dimension d'une catastrophe chronique. S'y ajoutent des catastrophes industrielles de plus en plus fréquentes et de plus en plus vastes, comme par exemple la marée noire de Cam-pêche dans le golfe du Mexique, l'incendie d'eaux usées industrielles dans les bas-fonds de Cubatao (sud-est du Brésil) ou l'émission toxique dans l'usine de la Union Carbide à Bhopal (Inde)..."

"La conscience des problèmes écologiques se limite dans le tiers monde, en règle générale, au domaine préindustriel traditionnel ainsi qu'à des petits groupes, urbains surtout, de protection de la nature, qui n'ont guère d'influence politique. Ils ont plutôt à jouer le rôle de fous du roi dans le cadre dominant d'une politique permanente de marginalisation et de minimisation des soucis écologiques. Il est vrai que de nombreux pays du tiers monde ont une législation de protection de l'environnement très progressiste, empruntée en partie à des accords internationaux, mais les moyens organisationnels, personnels et financiers d'une politique efficace de protection de l'environnement sont généralement tout à fait insuffisants.



Après la catastrophe de Bhopal en Inde, les cadavres des victimes sont brûlés.

"A cela s'ajoute le fait que les moyens de recherche sur des thèmes écologiques dans les pays du tiers monde, ou bien sont totalement défaut, ou bien sont hors de proportion avec la multiplicité et l'urgence des problèmes. Les spécialistes compétents ne sont certes pas concentrés dans le tiers monde, mais dans les pays industrialisés."

L'amiante

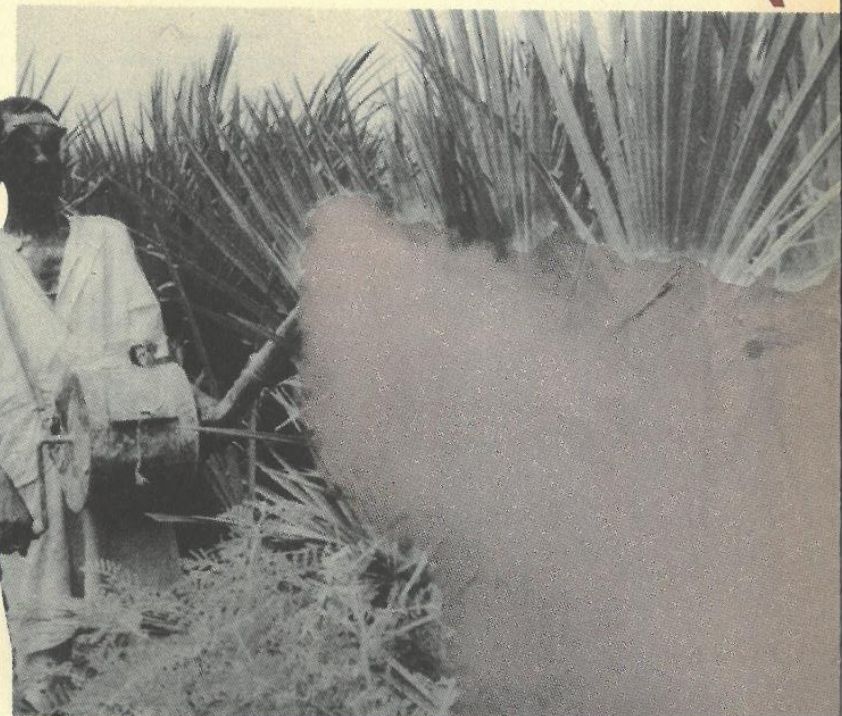
Le tiers monde devient alors le champ libre où se déplacent des productions particulièrement polluantes et dangereuses qui ne sont plus tolérées dans les pays riches. Ainsi, alors qu'on peut se réjouir de constater qu'on s'approche, trop lentement assurément, mais réellement, d'une interdiction de l'amiante dans les pays capitalistes riches, l'usage de l'amiante est en plein essor dans le tiers monde ! Les exportations du plus grand producteur mondial, le Canada, ont baissé en direction des USA et de l'Europe, mais augmentent vers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud. Et la production croît dans des pays comme la Turquie, le Brésil, le Zimbabwe.

LE PROBLÈME D'ENSEMBLE

"La destruction de l'environnement dans le tiers monde devient de plus en plus aiguë et dramatique. Si ce fait n'est pas pris en considération suffisamment, c'est parce qu'il est certes démontré par de nombreuses études régionales de détail, mais qu'il est rarement envisagé dans son ensemble. Les cas les plus aigus sont bien sûr portés à la connaissance d'un large public par les médias, mais ils sont le plus souvent présentés comme des catastrophes locales isolées et non comme les symptômes d'une évolution faussée au niveau mondial. La concentration sur le cas particulier masque le problème d'ensemble qui peut prendre des formes très diverses : par exemple l'épuisement croissant de diverses ressources naturelles, la désertification de l'Ethiopie et du Nordeste brésilien, l'effondrement de l'écologie urbaine du Caire ou de Mexico, la surexploitation de la savane africaine, la progression du Sahara, la catastrophe chimique de Bhopal, l'empoisonnement du lac de Maracaibo ou du Gange, la surexploitation des océans par les pêcheries, l'extermination des baleines ou l'empoisonnement des eaux côtières." (Manfred Wöhlecke, "Wenn der letzte Schmetterling in den Zoo fliegt", *Die Zeit*, décembre 1986.)

Le cas de l'Inde

L'Inde est un exemple particulièrement frappant car ce pays a le privilège, rare dans le tiers monde, d'avoir une communauté scientifique très nombreuse et travaillant dans une infrastructure en partie très moderne. En fait l'Inde est pour le nombre absolu de savants



Utilisation des pesticides en Afrique

et de techniciens le troisième pays au monde. On y trouve des mouvements de protection de l'environnement très critiques, actifs et scientifiquement sophistiqués. Mais l'ampleur de la catastrophe est à la mesure d'une industrialisation brutale. Selon un rapport de 1982, 70 o/o de toute l'eau disponible est polluée. Moins du tiers des résidents urbains vivent dans des quartiers adéquatement équipés en égouts. Les maladies infectieuses transmises par l'eau, hépatite, typhoïde, dysenterie, constituent les deux tiers de tous les cas de maladies et causent la perte de 73 millions de jours de travail par année. Sur vingt villes de plus de 100 000 habitants au bord du Gange, dix seulement ont des égouts et cinq des stations d'épuration des eaux².

Il y a plus de particules en suspension dans l'air de Calcutta que dans celui d'aucune autre ville du monde. Calcutta (9 millions d'habitants) est typique de ces villes-monstres qu'ont engendrées, ce dernier quart de siècle, dans ces pays la destruction de leur agriculture, un exode rural et un chômage astronomiques. D'autres exemples se trouvent être Mexico (18 millions d'habitants), Le Caire (10 millions), Séoul (8 millions), Bombay (8 millions), Djakarta (7 millions).

"Les grandes villes du tiers monde sont assurément les écosystèmes artificiels les plus gravement ratés que l'humanité ait jamais produits, et elles le sont devenues à une vitesse folle durant ces derniers trente ans..."³

Contre-exemple

Un peu artificiellement, nous terminerons ce survol par une petite note qui veut montrer la voie de l'espoir. Mais elle-même n'est que douce-amère.

La révolution nicaraguayenne a hérité en 1979 d'une nature gravement mutilée. Le lac de Managua était empoisonné par le mercure et les eaux usées non épurées. 30 o/o de la forêt tropicale humide avait disparu au profit de pâturages durant la décennie avant la révolution.

Le gouvernement sandiniste veut placer très haut la protection de l'environnement. Le ministre de la culture, le poète Ernesto Cardenal, a pu écrire :

"Ce ne sont pas seulement les humains qui désiraient la libération. Tout l'environnement en criait la nécessité. La révolution est également pour les lacs, les rivières, les arbres et les animaux."⁴

La révolution a aussi hérité d'un centre de recherche en matière de lutte biologique intégrée contre les insectes nuisibles fondé en 1967, à l'Université nationale autonome de León, avec l'aide de l'OEA et de la FAO. Ce centre tente de sortir du cercle vicieux et infernal des pesticides qui empoisonnent l'agriculture de tous les pays tropicaux. Entre 1962 et 1972, il y avait annuellement plus de 3000 empoisonnements aigus aux pesticides chez des travailleurs agricoles nicaraguayens, soit plus de huit fois le taux des USA. Durant la récolte de 1978/79, l'hôpital San Vicente de León enregistrait encore 280 hospitalisations ou consultations causées par de tels empoisonnements.

Le gouvernement sandiniste a développé ce centre et en a fait un centre de pointe, également avec l'aide de biologistes "brigadistes" américains et européens.

"Considérant les ressources matérielles restreintes du Nicaragua, sa capacité limitée d'investigations et de recherches, et le manque de personnel qualifié et d'autres ressources humaines, les mesures du gouvernement sandiniste constituent un effort majeur pour transformer les conditions classiques de développement agricole dépendant. Mais la volonté de consacrer des ressources accrues, économiques et humaines, pour résoudre les problèmes liés aux pesticides est de plus en plus étouffée par l'absorption de ces ressources dans la défense nationale."

"Faisant face à l'adversité, les Nicaraguayens ont conçu et appliqué quelques-unes des solutions les plus novatrices, et potentiellement de grande portée, aux problèmes des pesticides qui existent aujourd'hui dans les pays en développement. La question centrale à laquelle les Nicaraguayens font aujourd'hui face, ainsi que tous ceux qui pourraient apprendre de leur expérience, c'est de savoir s'ils auront tout simplement l'occasion d'appliquer pleinement leurs politiques de pesticides novatrices."⁵

Robert Lochhead

1. Manfred Wöhlecke, "Wenn der letzte Schmetterling in den Zoo fliegt", *Die Zeit*, 5 décembre 1986.

2. Sheila Jasanoff, "Managing India's Environment", *Environment*, octobre 1986.

3. *Die Zeit*, article cité.

4. Jonathan Silvertown, Donna Perdue, "Biology behind the blockade", *New Scientist*, 27 novembre 1986.

5. Sean L. Swezey, Douglas L. Murray, Rainer G. Daxl, "Nicaragua's Revolution in Pesticide Policy", *Environment*, January-February 1986.